

# PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU VILLAGE DE KOUTOUKRO 1



Avec l'appui du :

Ministère du Plan et du Développement (MPD)

© Avril 2023

**Table des matières**

<b>AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>5</b>
<b>LISTE DES PHOTOS</b> .....	<b>6</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>6</b>
<b>Tableau 1 : RESUME</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
A- CADRE CONTEXTUEL DU PDL .....	9
B- OBJECTIFS DU PDL .....	11
☞ <i>Objectif général</i> .....	11
☞ <i>Objectifs spécifiques</i> .....	11
☞ <i>Résultats attendus</i> .....	11
C- METHODOLOGIE .....	12
☞ <i>Première étape : Activités préparatoires</i> .....	12
☞ <i>Deuxième étape : La réalisation du DGP</i> .....	13
☞ <i>La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs</i> .....	14
☞ <i>Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes</i> .....	15
<b>I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE</b> .....	<b>18</b>
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE .....	19
1.1.1. <i>Situation géographique</i> .....	19
1.1.2. <i>Situation administrative</i> .....	21
1.2. HISTOIRE DU VILLAGE.....	21
1.3. MILIEU PHYSIQUE .....	23
1.3.1. <i>Climat à Koutoukro 1</i> .....	23
1.3.2. <i>Relief et sol</i> .....	24
1.3.3. <i>Flore et faune</i> .....	24
1.3.4. <i>Hydrographie</i> .....	25
1.4. DEMOGRAPHIE.....	26
1.5. ORGANISATION SOCIALE .....	26
1.5.1. <i>La chefferie</i> .....	26
1.5.2. <i>Les us et coutumes</i> .....	28
1.6. ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES .....	32
1.7. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS .....	36
1.7.1. <i>Lotissement</i> .....	39
1.7.2. <i>Réseau Hydraulique</i> .....	39
1.7.3. <i>Réseau téléphonique</i> .....	39
1.7.4. <i>Religion</i> .....	40
1.7.5. <i>Foyer des Jeunes</i> .....	40
1.7.6. <i>Marché Couvert</i> .....	40
1.7.7. <i>Réseau électrique</i> .....	40
1.7.8. <i>Réseau Routier</i> .....	40
1.7.9. <i>Infrastructures et équipements sanitaires</i> .....	41
1.7.10. <i>Infrastructures et équipements scolaires,</i> .....	43
1.7.11 <i>Autres infrastructures et équipements</i> .....	44
1.8. ACTIVITES ECONOMIQUES .....	44
1.8.1. <i>Agriculture</i> .....	44
1.8.2. <i>Pêche</i> .....	47
1.8.3. <i>Élevage</i> .....	47

1.8.4. Commerce .....	47
1.8.5. Autres activités .....	48
1.9. ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES (FFOM) .....	50
1.10. GENRE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE .....	51
1.11. DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	52
<b>II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT...55</b>	
2.1. DOMAINE 1 : AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE.....	57
2.2. DOMAINE 2 : EDUCATION .....	59
2.3. DOMAINE 3 : EAU & ELECTRICITE .....	61
2.4. DOMAINE 4 : SANTE & HYGIENE .....	63
2.5. DOMAINE 5 : ROUTES ET TRANSPORTS .....	65
2.6. DOMAINE 6 : COMMERCE .....	67
2.7. DOMAINE 7 : COMMUNICATION .....	69
2.8. DOMAINE 8 : CULTURE ; LOISIRS & SPORT .....	71
2.9. DOMAINE 9 : FONCIER .....	73
2.10. DOMAINE 10 : ENVIRONNEMENT .....	75
<b>III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE.....77</b>	
3.1. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA COTE D’IVOIRE .....	78
3.2. VISION DE LA RÉGION DE LA MÉ .....	78
3.3. VISION DU VILLAGE DE KOUTOUKRO 1 .....	79
3.4. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU VILLAGE DE KOUTOUKRO 1 .....	80
3.5. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESULTATS ATTENDUS .....	81
<b>IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION.....85</b>	
4.1. CADRE LOGIQUE ET PLANIFICATION PAR PROGRAMME .....	86
4.1.1. Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale .....	87
4.1.2. Programme 2 : Réduction de la pauvreté dans le village.....	88
4.1.3. Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité ...	90
4.1.4. Programme 4 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.)	94
4.2. IDENTIFICATION DES IDEES DE PROJETS ET DEFINITION DES PRIORITES .....	95
<b>V. CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI- EVALUATION.....97</b>	
5.1. DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL .....	98
5.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE .....	98
5.3. MOBILISATION DES RESSOURCES .....	99
5.4. MECANISME DU SUIVI – EVALUATION.....	102
<b>Conclusion.....103</b>	
<b>Annexe 1 : Plans annuels et quinquennaux des 10 projets prioritaires.....104</b>	
<b>Annexe 2 : Lettre d’approbation du sous-préfet et bureau CEPDL .....</b>	<b>109</b>
<b>Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD).....</b>	<b>110</b>
<b>Annexe 4 : Photo de validation finale du PDL .....</b>	<b>112</b>

## **AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS**

Le projet PRM 2, « Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé », est un projet qui est mis en œuvre par Nitidæ, association à but non lucratif, née de la fusion de deux associations (Etc Terra et Rongead) en décembre 2017 dont l'objectif principal est de concevoir, développer et mettre en œuvre des projets alliant préservation de l'environnement et renforcement des économies locales.

Le projet PRM 2 s'inscrit dans la continuité du Projet REDD+ de la Mé (PRM), touchant huit (08) nouveaux villages en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), ses objectifs sont : (i) assurer et sécuriser l'intégrité environnementale de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ; (ii) soutenir un développement économique endogène en périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya ; (iii) appuyer l'aménagement et le développement du territoire ; (iv) soutenir une agriculture zéro déforestation ; (v) promouvoir la foresterie durable. C'est dans l'optique « d'appuyer l'aménagement et le développement du territoire » de Koutoukro 1 que ce Plan de Développement Local (PDL) dudit village est élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Français de l'environnement Mondial (FFEM) afin d'aider les populations riveraines à la RNMY à développer leur village, améliorant ainsi leurs conditions de vie tout en préservant surtout toute la biodiversité de la RNMY.

Ce document (PDL) a été rédigé par le chargé de mission aménagement du territoire, TRAORE Mohamed, sous la supervision du chef de projet, Renaud LAPEYRE et l'appui technique du Ministère du Plan et du Développement.

L'équipe PRM 2 souhaite ainsi exprimer toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'endroit des populations de Koutoukro 1 qui ont participé aux activités d'élaboration du PDL, parfois au détriment de leurs travaux champêtres.

Tous nos remerciements aussi à l'endroit des autorités administratives, en particulier le corps préfectoral, qui a grandement facilité ce travail sur le terrain et nous a fournis de nombreuses informations très utiles.

Nous adressons encore notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Direction de la Planification Spatiale (DPS) et de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et particulièrement à l'équipe du Ministère qui nous a accompagné tout au long du processus d'élaboration du PDL de Koutoukro 1, à savoir Dr. LOUKOU Benjamin et M. KOUADIO Yao Isaac Mikael.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

SIGLES	DEFINITION
<b>AEJ</b>	Agence Emploi Jeunes
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AFOR</b>	Agence Foncière Rurale
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Révenu
<b>CDL</b>	Comité de Développement Local
<b>CEPDL</b>	Comité d'Elaboration de Plan de Développement Local
<b>COGES</b>	Comité de Gestion
<b>CDR</b>	Centre de Distribution Rurale
<b>CEPMMT</b>	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
<b>CR</b>	Conseil Régional
<b>DGP</b>	Diagnostic Global Participatif
<b>DPS</b>	Direction de la Planification Spatiale
<b>DGATDRL</b>	la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
<b>DRH</b>	Direction Régionale de l'Hydraulique
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>HU</b>	Hydraulique Urbaine
<b>HVA</b>	Hydraulique Villageoise Améliorée
<b>HV</b>	Hydraulique Villageoise
<b>GVC</b>	Groupement à vocation coopérative
<b>FFEM</b>	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
<b>FRAR</b>	Fonds Régionaux d'Aménagements Ruraux
<b>PDL</b>	Plan de Développement Local
<b>PHV</b>	Pompe Hydraulique Villageoise
<b>PRM</b>	Projet REDD+ de la Mé
<b>PRM 2</b>	Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé
<b>PV3A</b>	Planification Villageoise par la méthode des 3 affiches
<b>ONEP</b>	Office Nationale de l'Eau Potable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population de l'Habitat
<b>MEMPD</b>	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
<b>MINSEDD</b>	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
<b>MPLP</b>	Manuel de Planification Locale Participative
<b>MARP</b>	Méthode Active de Recherche Participative
<b>REDD+</b>	Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issues de la Déforestation
<b>RNMY</b>	Réserve naturelle de Mabi-Yaya
<b>MINEF</b>	Ministère des Eaux et Forêts

## LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLEAUX</b>	<b>TITRES</b>
Tableau 1	Résumé
Tableau 2	Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)
Tableau 3	Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration de PDL
Tableau 4	Profil historique du village
Tableau 5	Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie
Tableau 6	Organisations internes du village
Tableau 7	Organisations externes qui interviennent à Koutoukro 1
Tableau 8	Les infrastructures et équipements
Tableau 9	Centres de Santé environnants
Tableau 10	Effectifs des élèves de EPP Koutoukro 1 (Année Scolaire 2021-2022)
Tableau 11	Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village
Tableau 12	Calendrier agricole du village de Koutoukro 1
Tableau 13	Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village
Tableau 14	Marchés environnants et jours d'animation
Tableau 15	Diagramme des flux physiques de Koutoukro 1
Tableau 16	Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
Tableau 17	Diagnostic de vulnérabilités climatiques
Tableau 18	Matrice d'adaptation aux changements climatiques
Tableau 19	Tableau des Objectifs de développement durable (ODD)
Tableau 20	Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)
Tableau 21	Cadre logique du programme 1
Tableau 22	Cadre logique du programme 2
Tableau 23	Cadre logique du programme 3
Tableau 24	Cadre logique du programme 4
Tableau 25	Récapitulatif et priorisation des projets par programme
Tableau 26	Panorama des guichets de financement
Tableau 27	Plan Quinquenal des projets prioritaires du Village et inter-village

## LISTE DES PHOTOS

PHOTOS	TITRES
Photo 1	Le Comité d'élaboration du PDL (CEPDL)
Photo 2	Carte du village de Koutoukro 1 fait par les jeunes
Photo 3	La rivière « Nassa »
Photo 4	Mets en pays Attié
Photo 5	Quelques dons en nature
Photo 6	HVA
Photo 7	Réseau Routier
Photo 8	Dispensaire de Koutoukro 1
Photo 9	Ecole primaire
Photo 10	Elaboration du calendrier agricole par la population
Photo 11	Atelier DGP à Koutoukro 1
Photo 12	Atelier de formulation de la vision et de la validation du rapport DGP

## LISTE DES FIGURES

FIGURES	TITRES
Figure 1	Cartes de la zone et du village de Koutoukro 1
Figure 2	Températures et précipitations moyennes à Koutoukro 1
Figure 3	Structure du pouvoir socio-politique de Koutoukro 1
Figure 4	Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Koutoukro 1
Figure 5	Arbre à problème de l'agriculture, l'élevage et la pêche
Figure 6	Arbre à problème de l'éducation
Figure 7	Arbre à problème de l'eau et l'électricité
Figure 8	Arbre à problème de Santé et Hygiène
Figure 9	Arbre à problème de Routes et Transports
Figure 10	Arbre à problème du domaine Commerce
Figure 11	Arbre à problème du domaine Communication
Figure 12	Arbre à problème du domaine Culture et loisirs
Figure 13	Arbre à problème du domaine foncier
Figure 14	Arbre à problème de l'Environnement

**Tableau 1 : RESUME**

<b>Synoptique du village de Koutoukro 1</b>	
Date de création	XVIII <sup>ème</sup> siècle
Sous-Préfecture	Allosso
Département	Alepé
Région	La Mé
Population	1 869 habitants dont 960 hommes et 909 femmes (Source : RGPH 2014)
Superficie	2 km <sup>2</sup>
Densité	934 habit/Km <sup>2</sup>
Ethnie locale	Agni
Allochtone	Akyé, Sénoufos, Abron, Koulango
Allogène :	Moré, Mossi, Tourka ;
Nom du chef	AGNANGBE Gbocho
Canton	Canton Assouba
Distance chef-lieu département	34 Kms
Distance chef-lieu sous-préfecture	22 kms
Distance à la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY)	2 kms
Principale activité	Agriculture
Les principaux atouts et potentialités identifiés :	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une forte population constituée en majorité de jeunes (-40 ans) ;</li> <li>✓ La production agricole dominée par la culture d'hévéa ;</li> <li>✓ La bonne cohabitation entre les différentes communautés ;</li> <li>✓ L'existence du fleuve Comoé et plusieurs autres cours d'eau dont le plus éloigné est à 1 km de Koutoukro 1 ;</li> </ul>
Les principales contraintes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La baisse des revenus ;</li> <li>✓ L'insuffisance des infrastructures de base ;</li> <li>✓ L'appauvrissement des terres ;</li> <li>✓ le mauvais état de la voie principale reliant Koutoukro 1 aux autres localités de la sous-préfecture ;</li> </ul>
Nombre de campements :	10 campements sont rattachés à Koutoukro 1



**Photo 1** : le Comité d'élaboration du PDL (CEPDL) de Koutoukro 1

## INTRODUCTION

### A- Cadre contextuel du PDL

Selon le ministère des Eaux et Forêts (MINEF), la Côte d'Ivoire à l'instar de tous les pays forestiers Ouest africains, comptait, dès l'aube de l'indépendance 16,5 millions d'hectares de forêts. Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'existence, le bilan est alarmant.

Selon l'Inventaire forestier et faunistique national (IFFN) de la Côte d'Ivoire, la forêt ivoirienne serait passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 2,97 millions d'hectares en 2021. Cet état des lieux des forêts en Côte d'Ivoire, mesuré entre autres par imagerie satellite, reflète une nette tendance à la déforestation et à la dégradation de la ressource.

Toujours selon IFFN, cette dégradation toucherait massivement le domaine forestier rural, mais également les forêts classées avec un taux annuel de déforestation compris entre 3 et 4%.

Cette déforestation est largement due à la mise en place d'une agriculture extensive et à l'urbanisation accélérée. En 2008, la Société ivoirienne de développement des forêts (SODEFOR, Société d'état) évaluait à 300.000 hectares la superficie de forêts disparaissant chaque année du fait de "l'exploitation abusive" du bois, liée à la production de charbon de bois ou à des coupes d'arbres pour l'exportation d'essences précieuses. La déforestation est également provoquée par des feux de brousse déclenchés par des agriculteurs, qui dégagent ainsi de l'espace pour de nouvelles cultures de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Certains parcs nationaux à l'instar du Parc national du Mont Peko (Ouest) ou de celui de la Marahoué (centre) ont ainsi presque complètement disparues du fait de la culture du cacao.

C'est donc pour palier à ce problème et lutter efficacement contre le changement climatique, aussi apporter son appui à la politique de "gestion durable et rationnelle des ressources forestière" mise en place par le gouvernement ivoirien, que l'agence française de développement (AFD) en partenariat avec l'Association Nitidae et le Secrétariat Exécutif Permanent REED+ (MINSEDD) a initié le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020. Ce premier projet, pilote, avait pour objectif global de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, et aussi d'améliorer les conditions de vie des populations de sept villages (Bieby, Diasson, Mébifon, Kossandji, Mopodji, Allosso 1 et Aboisso-Comoé) en périphérie des forêts classées de Mabi et de Yaya.

Le projet REDD+ de la Mé (PRM) s'articulait autour de trois (03) axes principaux dont :

- ✓ **Le développement territorial :** A travers lequel 4 150 personnes ont été sensibilisées sur les opportunités offertes par les législations foncières et forestières ; 6 Territoires de villages ont été délimités ; 3 000 ha d'espaces boisés ont obtenu des certificats fonciers ; 7 Plans de Développement Locaux (PDL) ont été élaborés ; 7 projets "Santé" ou "Education" ont été extraits des PDL et mis en œuvre sous la maîtrise d'ouvrage villageoise ; etc.
- ✓ **Le développement sectoriel :** A travers lequel 2 250 planteurs ont été accompagnés sur 5 000 ha (Appui à l'augmentation et à la diversification des productions, Appui à la

commercialisation) ; 150 propriétaires de forêt ont été accompagnés et 500 ha reboisés (- Reboisement pour bois d'œuvre ou bois-énergie - Appui aux propriétaires de forêts ou reboisements > 3 ha - Appel à propositions pour les ONG de la région) ; Des éclaircies de vieilles plantations de teck (70 ha) ont été réalisées et valorisées par les boulangeries locales ; etc.

- ✓ **La mesure d'impact et l'appui au processus national REDD+** : A travers lequel 15 charbonniers ont été accompagnés (Formation aux techniques de carbonisation améliorée ; Appel à propositions pour les ONG / artisans de la région) ; 8 Groupements d'Épargne et de Crédits (GEC) de 195 membres (dont 79% de femmes) ont été constitués, avec 5 millions de francs CFA collectés en 6 mois d'activités et 34 prêts accordés pour près de 1 million de francs CFA ;).

Il est très important de noter que les nombreuses actions menées par le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020, ont permis au gouvernement ivoirien de créer une nouvelle réserve naturelle en 2019 en changeant par décret le statut des forêts classées de Mabi et de Yaya en Réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

Le nouveau projet, PRM 2 (**Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé**), co-financé par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondiale (FFEM) pour une durée de quatre ans, est en fait une continuité du projet REDD+ de la Mé (PRM), il s'articule autour de trois axes principaux dont :

- ✓ l'aménagement et la planification territoriale et le soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya ;
- ✓ la transition des pratiques agricoles et forestières : Pour une agriculture zéro déforestation et une foresterie durable ;
- ✓ la capitalisation et mesure d'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation ».

Le projet PRM 2 se déroule dans huit (08) villages en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (*ex- forêts classées de Mabi et de Yaya*), ce sont les villages de : Koutoukro 1 ; Yakassé-Comoé ; M'Bohoin ; Nyan ; Bassadzin ; Danguira ; Toliè et Arounakro. C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la première composante du projet PRM 2, sous composante de « **l'aménagement et la planification territoriale** », que ce document est élaboré avec l'appui du Ministère du plan et du développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) et sa Direction de la Planification Spatiale (DPS).

L'objectif de ce document est d'expliquer la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local du village de Koutoukro 1, de retracer toutes les informations liées au village de Koutoukro 1, de faire ressortir tous les besoins du village afin de parvenir à l'élaboration du plan de développement local (PDL) du village de Koutoukro 1, ceci à travers la Méthode Active de Recherche participative (MARP) et les outils de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Le présent document est le Plan de Développement Local (PDL) du village de Koutoukro 1.

## B- Objectifs du PDL

### ☞ Objectif général

L'objectif global est d'aider les communautés à identifier et analyser, de manière participative, les problèmes qui entravent le développement de leurs villages, trouver des moyens de les résoudre, et surtout, identifier les objectifs de développement et les actions à entreprendre.

### ☞ Objectifs spécifiques

Il s'agit de façon spécifique de :

- ✓ caractériser le village à travers sa situation géographique, sa population, ses équipements et infrastructures, ses acteurs de développement ;
- ✓ identifier les forces, faiblesses, les menaces et opportunités du village ;
- ✓ identifier les problèmes centraux et les causes (immédiates et sous-jacentes) ;
- ✓ identifier les actions à mener pour l'amélioration des conditions de vie des populations du village ;
- ✓ élaborer un plan d'action communautaire du village en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Plan National de Développement (PND), le Plan Stratégique de Développement (PSD) de la région de la Mé et la vision du village.

### ☞ Résultats attendus

Les résultats attendus après la mise en œuvre des étapes d'élaborations de PDL du village de Koutoukro 1 sont les suivants :

- ✓ la communauté villageoise de Koutoukro 1 est informée sur le projet PRM 2, ses objectifs, ses attentes et ses résultats ;
- ✓ la communauté de Koutoukro 1 a une large connaissance sur la méthodologie d'élaboration de PDL (étapes, outils, objectifs) ;
- ✓ les besoins des communautés sont identifiés et priorisés ;
- ✓ les données statistiques sur les infrastructures sociales de base sont collectées et connues ;
- ✓ l'état des lieux des infrastructures sociales de base existant dans le village de Koutoukro 1 est fait ;
- ✓ les groupements existants dans le village de Koutoukro 1 sont connus ;
- ✓ les contraintes et opportunités du village de Koutoukro 1 sont identifiées et connues ;

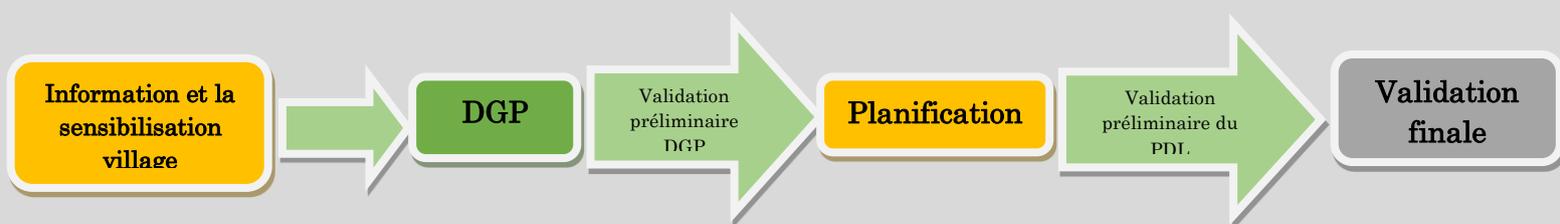
- ✓ le village dispose d'un Comité de Développement Local (CDL) après la validation finale du PDL par les autorités administratives et services déconcentrés compétents ;
- ✓ la vision du village de Koutoukro 1 est connue ;
- ✓ le Plan de Développement Local (PDL) de Koutoukro 1 est élaboré.

## C- Méthodologie

### C1 : Élaboration du PDL

La démarche utilisée pour la réalisation du PDL, s'articule autour de quatre (04) grandes étapes :

- ✓ Etape 1 : Phase préparatoire et Information villageoise ;
- ✓ Etape 2 : le Diagnostic Global Participatif (DGP) ;
- ✓ Etape 3 : la planification/programmation ;
- ✓ Etape 4 : les validations préliminaires et finales ;



☞ *Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises*

La première étape a été réalisée en deux phases :

- **Phase 1 : Informations villageoises**

La phase d'information et de Sensibilisation village a vu les équipes de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement s'entretenir d'abord avec l'administration de la circonscription puis avec les populations des différents villages faisant partie du projet PRM2.

En effet, l'information et la sensibilisation village, qui est une étape clé du processus d'élaboration du PDL, a permis à l'équipe d'élaboration du PDL d'informer et d'échanger avec la communauté villageoise et les responsables administratifs sur :

- ✓ la présentation du projet PRM 2 ;
- ✓ le déroulement des Diagnostics Globaux participatifs (DGP), les résultats attendus, la chronologie des activités à mener (Enquêtes villages, réunions participatives, séances de validations, etc.) et surtout la mobilisation de la population cible ;
- ✓ la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) du village ;

- ✓ la mise en place d'un comité d'élaboration de plan de développement local (CEPDL), aussi la formation de ce CEPDL sur la mobilisation communautaire et ses responsabilités dans le processus d'élaboration du PDL.

- **Phase 2 : Revue documentaire**

La réalisation du PDL de Koutoukro 1 a par ailleurs nécessité l'utilisation de certains documents tels que :

- ✓ les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) effectué par l'Institut National de la Statistique en 2014 et en 2021 qui donne les statistiques démographiques de Koutoukro 1 et de sa Sous-préfecture Allosso ;
- ✓ la monographie de la sous-préfecture d'Allosso ;
- ✓ la situation des infrastructures et équipements du village de Allosso.

Ces différents documents ont été complétés par des informations recueillies pendant les enquêtes – villages auprès des personnes ressources du village, des responsables des écoles, des services administratifs et techniques de la Sous-préfecture d'Allosso.

☞ *Deuxième étape : La réalisation du DGP*

La méthodologie utilisée pour le DGP (Diagnostic Global Participatif) repose sur une approche double :

- ✓ **L'enquête-village** : elle a permis de collecter durant une période de deux jours (02 jours) des informations de base sur le village. Ainsi, plusieurs entretiens ont été menés auprès des différentes couches socioprofessionnelles du village sur la base de questionnaires portant sur différents thèmes tels que l'économie locale, les infrastructures existantes, les dynamiques organisationnelles, les enjeux de développement local, etc.
- ✓ **L'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP)**, s'est fait sur une période de deux (2) jours avec toute la communauté villageoise et les points focaux des services déconcentrés de la circonscription. L'atelier de diagnostic global participatif (DGP), a permis à toute la communauté villageoise : (i) d'identifier et d'analyser à travers l'outil « Arbre à problème » les différents problèmes, les causes et les effets des problèmes qui entravent le développement du village, aussi à travers l'outil « Arbre à solution », de rechercher avec l'ensemble de la communauté les solutions aux problèmes trouvés, les actions à mener et les idées de projets pour solutionner ces problèmes. Puis, l'on a procédé à la priorisation des idées projets à l'aide de l'outil « diagramme préférentiel ».

☞ *Troisième étape : La planification*

Elle a permis d'abord de (i) définir le cadre logique (Objectifs, résultats, activités, indicateurs objectivement vérifiables, acteurs, les risques, etc.) et le chronogramme de mise en œuvre de chaque programme de développement identifié, et de les faire valider avec les communautés au cours d'un atelier de planification participative communautaire, ensuite (ii) de formuler la vision du village et de finalement (iii) programmer les projets prioritaires.

☞ *Quatrième partie : La validation finale*

L'étape de validation finale du PDL implique l'obtention de l'approbation du document par les autorités administratives et les services techniques compétents du département et de la région. Les projets inscrits dans le PDL subissent une analyse rigoureuse de la part des autorités compétentes, qui décident ensuite de leur exécution ou non dans le village. Cependant, il convient de noter que des validations préliminaires sont effectuées avec les CEPDL, après la phase DGP (validation préliminaire du rapport DGP avec les membres du CEPDL) et la phase de planification (validation préliminaire du PDL avec les membres du CEPDL), avant cette validation finale.

**C2 : Outils du Diagnostic Global Participatif (DGP)**

☞ *La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs*

Les horaires de travail ont été négociés avec la population avant la tenue des ateliers de diagnostics (DGP) afin de permettre aux différents groupes homogènes constitués de suivre effectivement et de participer activement aux travaux.

Les différents outils de la MARP utilisés pendant le Diagnostic (DGP), ont été identifiés et harmonisés avec l'équipe du Ministère du Plan et du Développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local.

Ces outils identifiés figurent dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 :** *Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)*

Outils déroulés	Objectifs visés	Cibles
<b>Diagramme des flux physiques</b>	Analyser les échanges physiques entre le village et l'extérieur Déterminer et analyser la balance commerciale du village	Les femmes
<b>Interviews semi-structurés à partir des questionnaires</b>	Avoir les informations de base sur le village	
<b>Calendrier Saisonnier</b>	Savoir les saisons agricoles, les cultures et les activités agricoles pour chaque culture	
<b>Carte de localisation</b>	Connaitre la situation géographique du village et de juger de l'accessibilité du village	Les jeunes

<b>Diagramme de Venn</b>	Inventorier et caractériser les institutions et organisations (internes et externes) intervenant dans le village, aussi identifier les types de relations qui les lie	
<b>Interviews semi-structurés à partir des questionnaires</b>	Avoir les informations de base sur le village	
<b>Carte du village</b>	Faire ressortir les limites des terres du village	
<b>Profil historique du village</b>	Connaitre l’histoire du village, faire l’inventaire des faits marquants et les différents chefs qui se sont succédés	Les adultes
<b>Interviews semi-structuré à partir des questionnaires</b>	Avoir les informations de base sur le village	
<b>Arbre des problèmes (Matrice des problèmes)</b>	Identifier les problèmes que rencontrent les populations	
<b>Arbre des objectifs (Matrices des solutions)</b>	Identifier les solutions, les résultats et les actions à entreprendre	
<b>Matrice du Plan d’action communautaire</b>	Planifier les projets identifiés par la population	Assemblée villageoise
<b>Matrice préférentielle (Diagramme de priorisation)</b>	Déterminer l’ordre dans lequel les solutions doivent être mises en œuvre	
<b>Plénière</b>	Faire la restitution des problèmes, solutions et projets identifiés	

Source : MARP

### C3 : Acteurs en présence

☞ *Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes*

Le processus d’élaboration du PDL a démarré à Koutoukro 1, le mercredi 22 Mars 2022, par l’information et la sensibilisation village.

L’activité d’information et de sensibilisation village était sous la direction du chef de village et a mobilisé plus de 88 personnes dont 32 femmes.

Après l’activité d’information et de sensibilisation village, il s’est tenu, le 07 avril 2022, la première réunion du Comité d’Elaboration du PDL (CEPDL) de Koutoukro 1, cette réunion a mobilisé 19 personnes dont 03 femmes. Au cours de cette réunion, le CEPDL a rédigé un courrier à Madame le Sous-préfet d’Alosso pour demander son approbation pour l’élaboration

du PDL de Koutoukro 1. Cette première rencontre avec le CEPDL a marqué le début de l'enquête village.

Après l'enquête auprès de la population et la première rencontre avec le Comité d'élaboration du plan de développement local (CEPDL) un atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) a été organisé avec tous les membres de la communauté, sans exception. Cet atelier de diagnostic a eu lieu le 13 juillet 2022 sous la présidence du chef de village de Koutoukro 1, avec la participation des différentes couches socioprofessionnelles locales et organisations locales. Au total, 149 personnes, dont 59 femmes, ont participé à cet atelier.

Pour valider le rapport du Diagnostic Global Participatif (DGP) de Koutoukro 1 et formuler la vision du village, un atelier de validation et de planification avec les membres du comité CEPDL s'est tenu du 29 au 30 septembre 2022 dans le village, sous la présidence du chef de village et en présence de tous les membres du CEPDL de Koutoukro 1. C'est lors de cet atelier que le village a formulé sa vision. Les membres du bureau ont également apporté des corrections et des ajouts à certaines parties du document pour obtenir la version finale et validée.

Aussi, les ateliers de planification participative communautaire et de pré validation du PDL par le village se sont tenus le 23 janvier 2023, en présence de tous les acteurs clés de développement du village, dont 27 membres du CEPDL, dont 6 femmes.

Le 28 mars 2023, s'est tenue l'étape de validation finale du PDL de Koutoukro 1 à la salle de réunion de la Sous-préfecture d'Alepé, en présence de 51 participants dont 4 femmes. La réunion était présidée par le secrétaire général de la préfecture d'Alepé, Monsieur Tra Bi Désiré, représentant le préfet du département d'Alepé, avec la participation du sous-préfet du village, des directeurs départementaux des services techniques déconcentrés de l'État, ainsi que des membres des organisations de la société civile (OSC).

Lors de cette étape finale, le CEPDL a présenté la vision de leur village et les différentes orientations stratégiques qu'il pourrait suivre pour amorcer le développement, aussi, les responsables des services déconcentrés de l'État et les membres de la CEPDL ont eu l'opportunité de discuter des différentes problématiques de développement, des actions à mener et des projets identifiés par les villageois.

Finalement, les actions et les projets ont été validés par les autorités et les responsables des services techniques du département d'Alepé.

**Tableau 3 :** Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration de PDL

Activités	Dates	TOTAL		Total
		Hommes	Femmes	
Informations villages	22/03/2022	56	32	88
Réunion avec CEPDL	07/04/2022	16	03	19
Diagnostic Global Participatif (DGP)	13/07/2022	90	59	149
Validation préliminaires du rapport DGP	29-30/09/2022	56	32	88
Planification communautaire	23/01/2023	21	06	27
Validation préliminaire du PDL	23/01/2023	21	06	27
Validation finale du PDL	28/03/2023	47	04	51
<b>TOTAL</b>		<b>307</b>	<b>142</b>	<b>449</b>

Sources : Listes de présences d'activités

# **I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE**

## 1.1. Situation géographique et administrative

### 1.1.1. Situation géographique

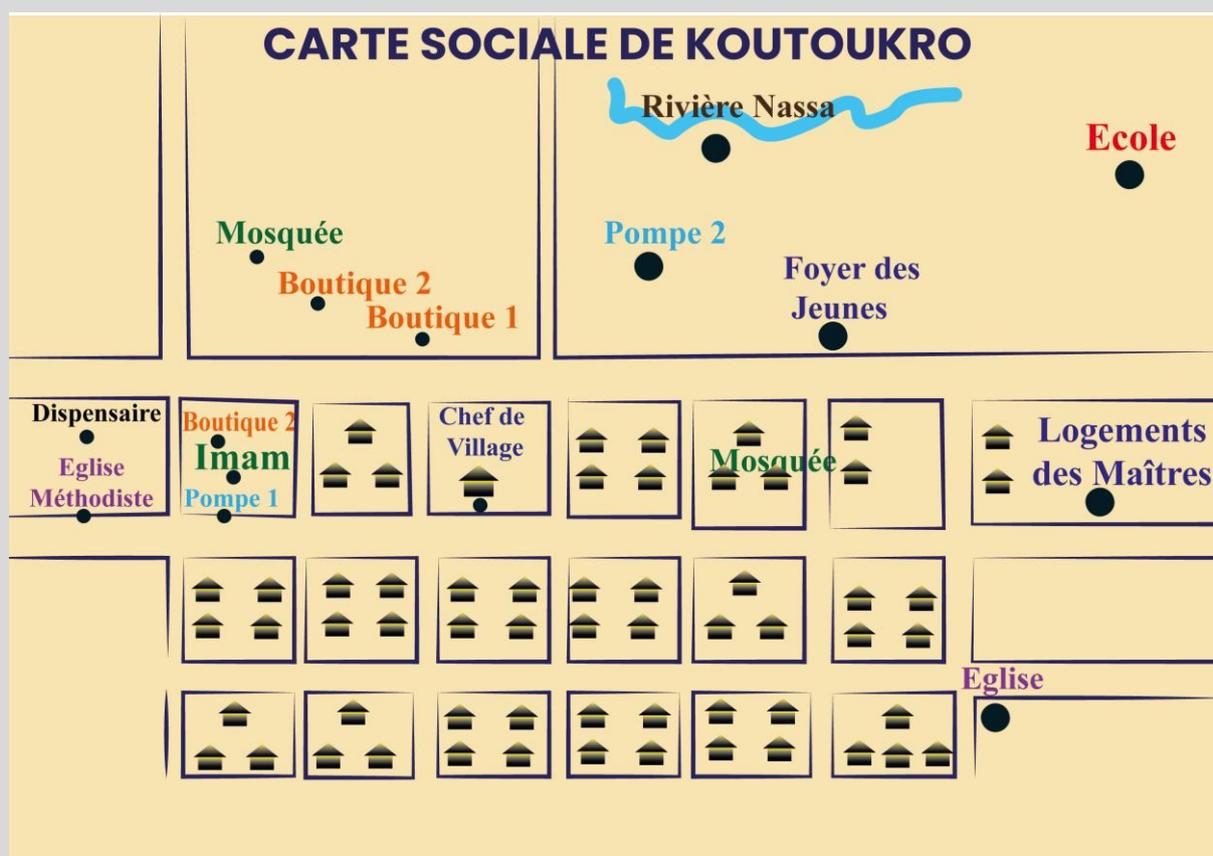
Situé dans le département d'Alepé, au sud de la Côte d'Ivoire, Koutoukro 1 est un village Agni qui s'étend sur environ 2 km<sup>2</sup>. Il se trouve à 22 kms de son chef-lieu de sous-préfecture, Allosso, et à 34 kms de son chef-lieu de département, Alepé.

Le village est également en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), étant seulement à 2 kms de cette dernière. Koutoukro 1 est à une distance de 81 kms de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan.

Il est limité :

- Au Nord par : Allosso 1 à 13 kms ;
- Au Sud par : Alepé à 34 kms ;
- A l'Ouest par : RNMY à 02 kms ;
- A l'Est par : Bongo à 17 kms ;

**Photo 1 :** Carte du village de Koutoukro 1 réalisée par les jeunes

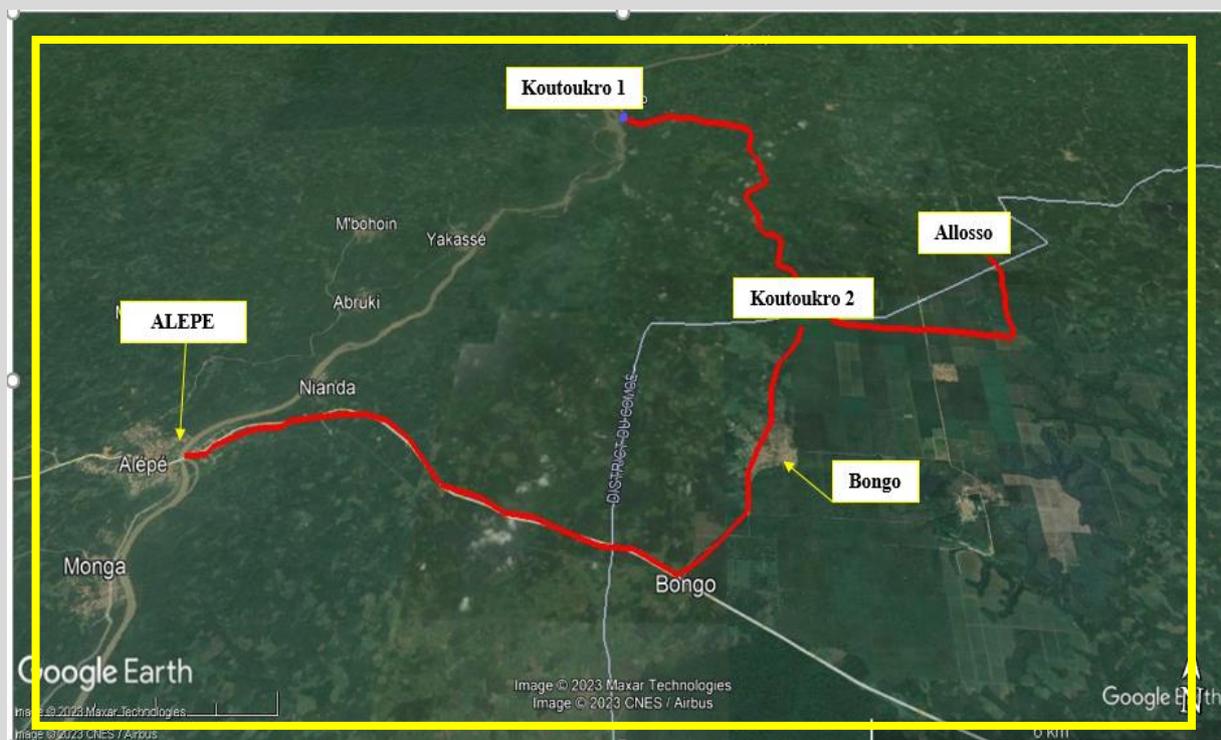


Dix (10) campements sont rattachés à Koutoukro 1, ce sont : Assikro ; Botékro ; Dougoukachia ; Moribougoudou ; Amon Kassikro ; Atchébougou ; Miêhoukro ; Yamoussoukro ; Moussakônin ; Beniekro.

Le village de Koutoukro 1 est principalement composé de trois (03) quartiers que sont : Koumassi ; Quartier résidentiel ; Ancien Quartier ;

Les cartes de la zone et du village de Koutoukro 1 sont représentées ci-dessous :

**Figure 1 :** Cartes de la zone et du village de Koutoukro 1



### *1.1.2. Situation administrative*

Le village de Koutoukro 1 est situé dans la Région de La Mé, dans le sud-est de la Côte d'Ivoire. Il fait partie des huit (08) villages de la sous-préfecture d'Alloso : Koutoukro 1, Koutoukro 2, Koutoukro bord, Alloso 1, Kouakro, Alloso 2, Anokro, et Egnambo-Carrefour.

La sous-préfecture d'Alloso a été érigée en sous-préfecture par le décret N°2010-230 du 25 août 2010, et son premier Sous-Préfet a été nommé par le décret N°2013-677 du 02 octobre 2013.

La sous-préfecture compte 13 860 habitants, selon les chiffres de l'Institut National de la Statistique (INS-RGPH 2021), dont 7 748 hommes et 6 112 femmes. Cela représente une augmentation de la population d'environ 9,1% entre 2014 et 2021, avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 2,85%. La sous-préfecture d'Alloso est actuellement dirigée par son deuxième sous-préfet.

Koutoukro 1 fait partie du canton Assouba, qui est l'un des six cantons du Royaume du Sanwi. Le Royaume du Sanwi est un royaume Agni situé dans le sud-est de la Côte d'Ivoire, à la frontière avec le Ghana. Il est constitué de six (06) cantons regroupant les Blafê ou Agni-Sanwi, les Essouma et Appolonien. Les cantons du Royaume du Sanwi sont Krindjabo, Assouba, Ayamé, Adjouan, KouaouKro et Assinie.

Le chef actuel du village de Koutoukro 1 se nomme Agnangbe Gbocho, et il est le deuxième (2ème) chef de village depuis la création du village. Le village de Koutoukro 1 est donc rattaché à une longue histoire et tradition du Royaume du Sanwi, qui est un important centre culturel et historique de la Côte d'Ivoire.

## **1.2. Histoire du village**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Koutoukro a été créé sur une presqu'île isolée entre les rivières Comoé et Nassa, accessible uniquement par des moyens de transport fluviaux tels que des pirogues et des bateaux. Bien que le village ait connu une certaine prospérité avec l'installation d'écoles et de boutiques, il a également été confronté à des incidents tragiques, notamment des noyades et des pertes de produits agricoles.

Face à ces difficultés, une partie de la population a décidé de quitter la presqu'île en 1976 pour fonder un nouveau village, Koutoukro 2, sur la terre ferme. Cette décision a entraîné la fermeture de l'école primaire de Koutoukro. Cependant, le député de l'époque, Songbo Yapi, a proposé un nouvel emplacement plus accessible pour les habitants restants afin de faciliter l'accès aux services et de réduire les accidents.

Après des discussions et des consultations, le chef de village de l'époque, Gnamien Koutou Pierre, enfin pris la décision de déplacer le village vers un nouvel emplacement sur la terre ferme en 1987, aujourd'hui connu sous le nom de Koutoukro 1. Ce déménagement a permis d'éviter les noyades et de faciliter l'accès aux fonctionnaires et aux enseignants, tout en offrant la possibilité de construire de nouvelles infrastructures.

Depuis lors, l'ancien site de Koutoukro est devenu un autre village appelé Koutoukro Bord, tandis que certains habitants ont choisi de rester sur le site d'origine malgré la délocalisation administrative.

**Tableau 4 :** Profil historique du village

DATES	CHEFFERIE	FAITS MARQUANTS
Vers 1700		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création du premier village de « Koutoukro » ;</li> <li>✓ Passage de Treich laplène (envoyé du gouvernement français) le 24/07/1887 à Koutoukro ;</li> </ul>
1972	Gnamien Koutou Pierre	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un montant de 2 262 000 frs a été mobilisé par le village de « koutoukro » pour la location d'une machine afin de reprofiler l'axe Bongo – Koutoukro distant de 18 kms ;</li> </ul>
1976		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une frange de la population quitte le premier village « Koutoukro » pour créer « koutoukro 2 » ;</li> </ul>
1985		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Arrivée de Kroba Kassy Thomas (président des jeunes du premier village de Koutoukro à cette époque) sur le site actuel de Koutoukro 1 ;</li> <li>✓ Kroba Kassy Thomas fut la 1ère personne à mettre pied sur le site actuel de Koutoukro 1, il fut envoyé par le chef Gnamien Koutou pour explorer le site actuel de Koutoukro 1 afin de voir si le site est habitable ou pas ;</li> </ul>
1987		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création de « Koutoukro 1 » ;</li> <li>✓ 1er lotissement de « Koutoukro 1 » ;</li> <li>✓ Arrivée du 1er allogène Djira Idrissa de « Koutoukro 1 » ;</li> </ul>
1988		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Construction de la Mosquée de koutoukro 1 ;</li> <li>✓ Construction des églises Catholiques et Méthodistes de koutoukro 1 ;</li> <li>✓ Arrivée massif des habitants du premier village « Koutoukro » à « Koutoukro 1 » ;</li> </ul>
1989		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création du cimetière de koutoukro 1 ;</li> <li>✓ 1 er Décès à « Koutoukro 1 » (Décès par Noyade) ;</li> </ul>
1992	Agnangbe Gbocho	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accession de M .Gbocho à la chefferie de Koutoukro 1 ;</li> </ul>
1994		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Construction de l'école primaire publique de koutoukro 1 ;</li> </ul>
1995		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Reprofilage de l'axe principal Koutoukro 1 – Alosso par le gouvernement ;</li> </ul>
1996		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1ère visite du préfet départementale d'Alepe, M. Issa Diakité à koutoukro 1 ;</li> </ul>
1997		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Arrivée à Koutoukro 1 du ministre de la fonction publique d'alors M. Jean Jacques Béchio et le député M. Songbo Yapi, à koutoukro 1 ;</li> </ul>

2003	✓ Construction de 03 salles de classe par le Conseil Général (CG) aujourd'hui Conseil Régional (CR) ;
2008	✓ Un grand vent décoiffa la quasi-totalité des habitations du village de Koutoukro 1 ;
2009	✓ Construction de la 1 <sup>ère</sup> hydraulique villageoise ;
2012	✓ Construction par la SAPH d'un logement de 03 pièces pour le personnel enseignant ;
2013	✓ Création du COGES Ecole ;
2014	✓ Décès du 1er chef de « Koutoukro 1 » à l'âge de 90 ans ;
2017	✓ Affrontements sanglants entre la population et des orpailleurs venus pour prospecter le sol (12 blessés par fusillades) ;
2020	✓ Création de la 2 <sup>ème</sup> PHV
2022	✓ Installation des poteaux électriques

Source : DGP

### 1.3. Milieu physique

Les ressources naturelles de la localité se déclinent en plusieurs points :

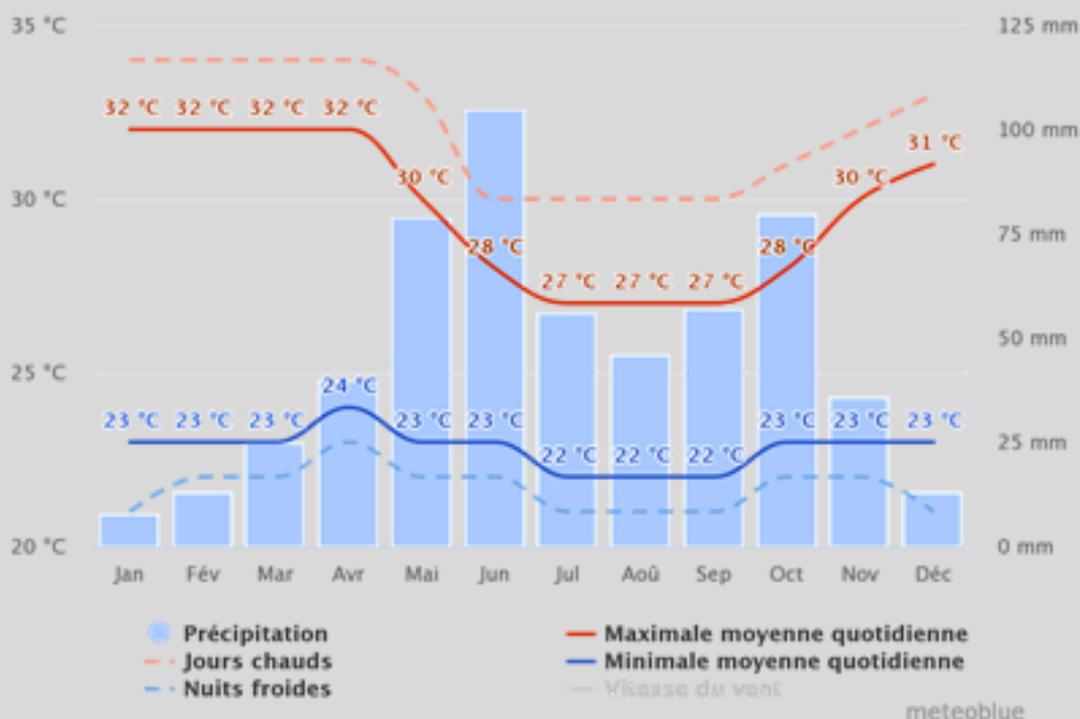
#### *1.3.1. Climat à Koutoukro 1*

Le village de Koutoukro 1 est situé dans le sud de la Côte d'Ivoire et profite d'un climat équatorial de type Attiéen, qui se caractérise par une humidité élevée. Les températures varient de 29° à 32° Celsius.

Le climat de la région se divise en quatre saisons :

- ✓ La saison des pluies principale s'étend d'avril à mi-juillet et est marquée par des précipitations abondantes et de nombreux orages ;
- ✓ La petite saison sèche se déroule de mi-juillet à septembre, avec un ciel souvent nuageux ;
- ✓ La petite saison des pluies survient de septembre à novembre et comprend quelques légères précipitations ;
- ✓ La saison sèche principale, de décembre à mars, est caractérisée par les forts des vents du nord (harmattan).

**Figure 2 :** Températures et précipitations moyennes à Koutoukro 1<sup>1</sup>



### 1.3.2. Relief et sol

Le relief de Koutoukro 1 est similaire à celui de la région de la Mé et est caractérisé par un grand nombre de collines dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 100 mètres. Le relief offre des bas-fonds très hydromorphes et un sol ferrallitique sur granite, très léger et plus riche. Ces caractéristiques ont favorisé la croissance de cultures telles que le cacao et l'hévéa dans la localité.

### 1.3.3. Flore et faune

Situé à la périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), Koutoukro 1 est l'un des villages les plus proches de cette réserve, étant à seulement 2 kms de distance.

La flore et la faune de Koutoukro 1 sont très riches et variées, tant sur terre que dans les cours d'eau. Les arbres les plus communs dans la localité comprennent l'iroko, l'akatia, l'acajou, le framiré, le fraké, le fromager, et bien d'autres. La faune de la localité est également distincte, comprenant des espèces telles que les rats, les agoutis, les biches, les civettes, les hérissons, les

<sup>1</sup> La "maximale moyenne quotidienne" (**ligne rouge continue**) montre la température maximale moyenne d'un jour pour chaque mois pour Koutoukro 1. De même, « minimale moyenne quotidienne" (**ligne bleu continue**) montre la moyenne de la température minimale. Les jours chauds et les nuits froides (lignes bleues et rouges en pointillé) montrent la moyenne de la plus chaude journée et la plus froide nuit de chaque mois des 30 dernières années. (Source : <https://www.meteoblue.com> )

écureuils, les singes, les chats sauvages, les chauves-souris, les souris, les oiseaux, les varans et les serpents.

Cependant, la faune de la localité est menacée par les effets du changement climatique, la destruction abusive et l'infiltration de la réserve et des forêts. Certaines espèces animales, comme les guibs (gazelles), les escargots et les pangolins, sont en voie de disparition.

Les cours d'eau sont également riches en poissons, notamment le mâchoiron, le tilapia, la sole, la langouste et le capitaine, ainsi que les écrevisses, qui sont particulièrement abondantes dans la localité. Les différentes espèces animales de la localité sont pour la plupart consommées par la population locale et parfois vendu sur le marché à Bongo. Enfin, la flore est constituée de forêts très dégradées par les activités humaines telles que la culture du cacao et de l'hévéa, avec de petites zones de jachères ici et là dans le village.

#### *1.3.4. Hydrographie*

Le village de Koutoukro 1 est traversé par un réseau hydrographique qui comprend quatre cours d'eau principaux, à savoir un fleuve, la Comoé, et trois rivières : Sougboué, Nassa et Akouba. Ces cours d'eau ont un débit constant tout au long de l'année.

**Photo 2** : La rivière « Nassa » à Koutoukro 1



## **1.4. Démographie**

Le village de Koutoukro 1, situé dans la région de la Mé en Côte d'Ivoire, est un lieu de rencontre de différentes ethnies et cultures. Selon les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (INS\_RGPH 2014), la population de ce village est de 1 869 habitants, avec une répartition de 960 hommes et 909 femmes.

Cependant, ces données ne reflètent pas complètement la diversité ethnique et culturelle du village. Bien que les données précises au niveau du village ne soient pas encore disponibles pour le dernier recensement général de 2021, la population est très hétérogène.

En effet, on peut y distinguer plusieurs groupes ethniques. Tout d'abord, les autochtones Agni représentent 80% de la population de Koutoukro 1. Les Agni sont un peuple de la Côte d'Ivoire, connu pour leur artisanat, leur culture et leur tradition orale. Ils sont présents dans de nombreuses régions du pays, y compris dans la région de la Mé.

Ensuite, il y a les allochtones, qui représentent environ 5% de la population de Koutoukro 1. Les allochtones sont majoritairement composés des Akyé, des Sénoufos, des Abron et des Koulango. Les Akyé sont un peuple de chasseurs-cueilleurs, originaires de la forêt tropicale de l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Les Sénoufos sont un peuple d'agriculteurs et d'éleveurs, répartis dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, y compris la Côte d'Ivoire. Les Abron sont un peuple de cultivateurs de cacao, vivant principalement dans la région du Bounkani, dans l'est de la Côte d'Ivoire. Les Koulango sont également un peuple agricole, vivant principalement dans la région de la Comoé, au nord-est de la Côte d'Ivoire.

Enfin, il y a les allogènes (étrangers), qui représentent environ 15% de la population de Koutoukro 1. Ces allogènes sont originaires principalement du Burkina Faso et du Mali. Ils sont venus s'installer dans le village en raison de la proximité géographique et des échanges commerciaux entre les deux pays.

En raison des nombreux mouvements de population et du développement du village, la population de Koutoukro 1 a augmenté et est actuellement estimée à plus de 2 000 habitants, selon les données fournies par la chefferie. Cette croissance démographique s'explique par plusieurs facteurs, tels que l'arrivée de nouveaux habitants, l'augmentation de la natalité et l'amélioration des conditions de vie dans le village. Malgré la diversité ethnique et culturelle de la population de Koutoukro 1, les différents groupes cohabitent pacifiquement et participent à la vie économique et sociale du village.

## **1.5. Organisation sociale**

### *1.5.1. La chefferie*

Le village de Koutoukro 1 est gouverné par une chefferie dirigée par un chef de village assisté de notables et de responsables de la jeunesse et des femmes. La chefferie est principalement composée du chef de village, du sous-chef, du secrétaire du chef, du porte-parole et de sept

notables, y compris le président des jeunes, le responsable des femmes, les responsables des communautés allogènes et allochtones et les chefs religieux.

Le chef de village est le garant de l'ordre social et exerce le pouvoir sociopolitique et culturel. Il joue un rôle central dans le développement du village en prenant des décisions importantes.

Le processus de succession à la chefferie se fait par consensus et se produit après le décès ou la démission du chef en place. La population elle-même choisit son chef de village en se basant principalement sur le comportement exemplaire et la bonne conduite du candidat. Les anciens, les représentants des jeunes et des femmes se réunissent pour choisir le nouveau chef, et le critère le plus important est le comportement exemplaire.

En outre, il convient de noter que chaque communauté allogène et allochtone a son propre chef dans le village, tous placés sous l'autorité du chef central Agni qui est le chef de village. Les représentants des jeunes et des femmes sont également consultés pour leur avis sur les questions de développement du village.

**Tableau 5 :** Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie

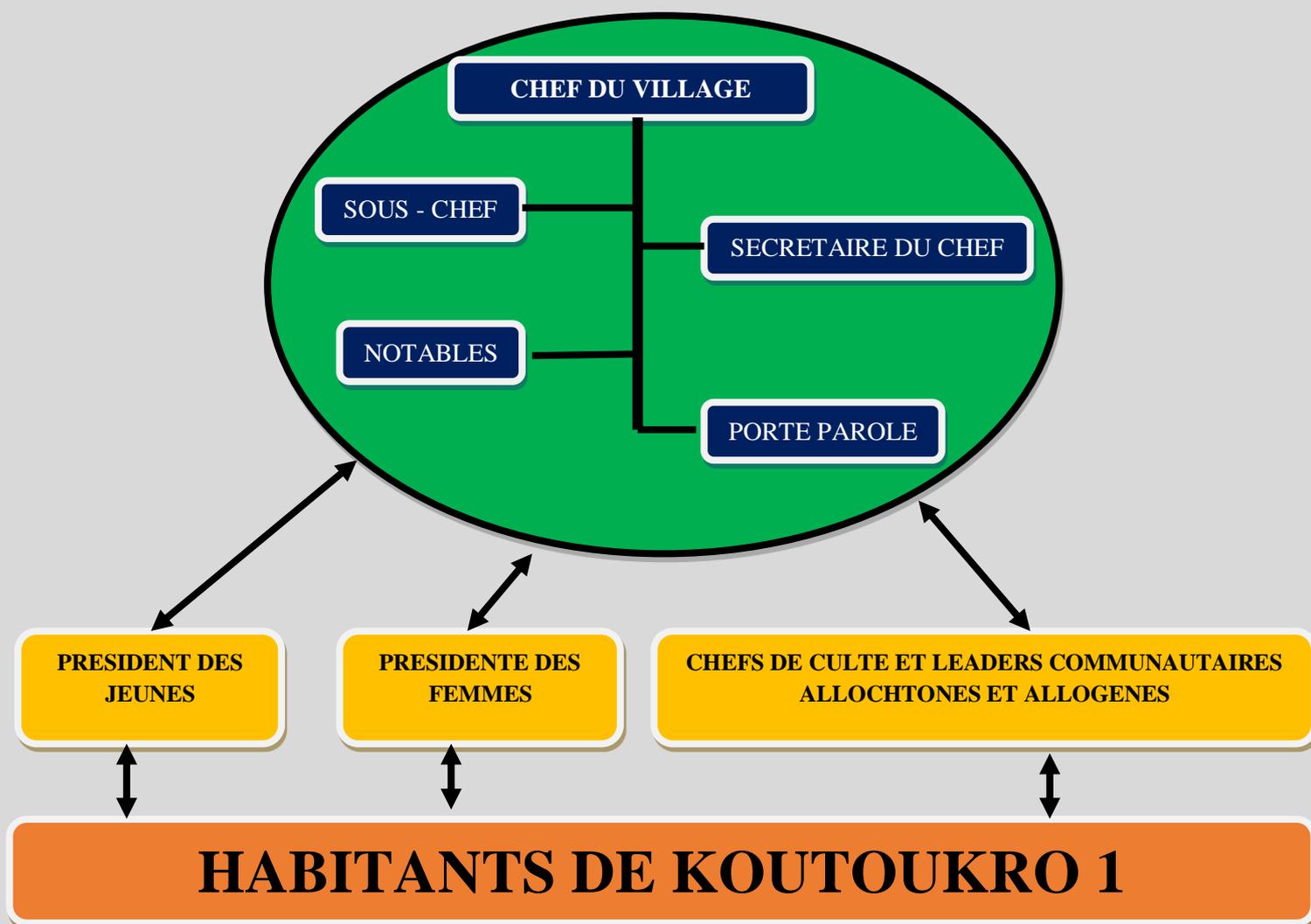
Membres de la chefferie	Attributions	Mode de désignation
<b>Chef</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le garant moral des us et coutumes ;</li> <li>✓ L'auxiliaire de l'Administration et de la justice ;</li> <li>✓ Le médiateur entre les parties en conflits ;</li> <li>✓ Le garant de la paix sociale ;</li> <li>✓ Le garant du développement du village ;</li> <li>✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population ;</li> </ul>	Désigné par consensus
<b>Sous – chef</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assistant direct du chef ;</li> <li>✓ Remplace le chef en cas d'indisponibilité de celui-ci ;</li> </ul>	Par le chef
<b>01 Secrétaire du chef</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rend compte au chef des activités et événements ;</li> <li>✓ Accompagne le chef et prend note des activités et événements ;</li> </ul>	Par le chef
<b>01 porte-parole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En assemblée villageoise, en réunion ou en jugement c'est le porte-parole qui parle au nom du chef ;</li> </ul>	Par le chef
<b>05 leaders communautaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assistent le chef dans la gestion du village ;</li> </ul>	Chefs des communautés allogènes et allochtones ; les chefs religieux
<b>01 président des jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assistent le chef dans la gestion du village</li> </ul>	Désigné par le village
<b>01 présidente des femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assiste le chef dans la gestion du village</li> </ul>	Désignée par le village

**Source :** Enquête village

Il y a eu deux chefs qui ont dirigé le village de "Koutoukro 1" depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, ce sont :

- ✓ Monsieur Gnamien Koutou Pierre ;
- ✓ Monsieur Agnangbe Gbocho ;

**Figure 3 :** Structure du pouvoir socio-politique de Koutoukro 1



### 1.5.2. Les us et coutumes

Il s'agit des habitudes alimentaires, des totems et interdits, des jours sacrés, des sites d'adoration, des funérailles et des alliances inter-ethniques.

#### 1.5.2.1. Habitudes alimentaires

Les aliments de base dans le village incluent la banane plantain, le riz, le taro et l'attiéké. L'un de ces aliments accompagne généralement la plupart des plats consommés. Le « foutou » est le plat principal apprécié par la population.

**Photo 4 :** Mets en pays Agni



#### 1.5.2.2. Totems, interdits, et jours sacrés

Les Agnis-Sanwi de "Koutoukro 1" accordent une grande importance aux totems, aux jours sacrés et aux interdits.

Bien que la viande de bouc ne soit pas interdite à la consommation, la possession de cet animal est interdite dans le village.

Initialement, les vendredis et les dimanches étaient présentés comme des jours sacrés à Koutoukro 1 et il était interdit de se rendre aux champs ces jours-là. Cependant, ces jours sont aujourd'hui considérés comme ordinaires.

#### 1.5.2.3. Mariage

Selon le chef de village, le mariage à Koutoukro 1 ne représente pas seulement l'union de deux individus, mais c'est également une opportunité pour renforcer les liens entre deux familles. Les habitants de Koutoukro 1 attachent donc une grande importance à cette institution qui se déroule en deux étapes clés : le "kôkô" et le "mariage coutumier".

##### ✓ Le « kôkô »

Correspond à la cérémonie de présentation du prétendant aux futurs beaux-parents.

Il n'est rien d'autre que l'onomatopée censé représenter les coups que l'on donne à une porte lorsqu'on souhaite rentrer dans une maison.

Cette cérémonie permet au prétendant d'avoir une fréquentation officielle avec la jeune fille.

A cette occasion, une bouteille de liqueur est offerte, il s'agit généralement d'une bouteille de Gin.

✓ Le « mariage coutumier » :

Le mariage coutumier est la dernière étape pour sceller définitivement l'union, il se fait le matin dès le lever du jour, il comprend entre autres, la cérémonie de dons et celle de la libation.

A la cérémonie de don, plusieurs dons en numéraire et en nature sont effectués dont :

- ✓ 07 bouteilles de liqueur, pour la belle famille ;
- ✓ 07 complets de pagnes (kita ; Hollandais ; Wax), valise, miroir, peigne et fil de tressage pour la mariée ;
- ✓ 07 foulards pour la mariée ;
- ✓ 02 paires de chaussures pour la mariée ;
- ✓ 01 paire de collier pour la mariée ;
- ✓ 01 « Kodjo rouge » pour la mariée ;
- ✓ 02 sac de sel pour les tantes de la mariée ;
- ✓ 80.000 frs pour la belle famille (montant relatif, montant minimum) ;

La cérémonie de libation est effectuée par le père de la mariée ou son représentant dans le but d'unir les époux et de remercier les ancêtres tout en recommandant leur union. Après le mariage, la mariée est conduite chez son époux sans cérémonie spéciale.

Photo 5 : Quelques dons en nature



**1.5.2.4. Des sites d'adoration,**

Le village considère les rivières Akouba et Assougboé comme des rivières sacrées, cependant, l'accès à ces rivières est refusé aux habitants du village les vendredis. En dépit de cette interdiction, les différentes religions présentes dans le village, telles que les catholiques, les évangéliques, les méthodistes, les musulmans et les animistes, coexistent pacifiquement.

#### **1.5.2.5. Droits à la terre**

Le chef de terres du village, Monsieur KROBA AMON PAUL, est souvent sollicité par le chef de village pour des conseils et d'autres sujets relatifs au développement du village. Il est principalement impliqué dans les libations lors des cérémonies et événements importants dans le village, mais il ne joue aucun rôle dans la gestion des terres villageoises qui sont la propriété privée des familles. Les terres sont accessibles par héritage, vente ou location.

Aussi, le village possède un Comité villageois de gestion foncière rurale (CVGFR) composé de dix membres, qui est chargé de gérer toutes les affaires foncières du village. Le chef de terre ne préside pas le comité, mais travaille en étroite collaboration avec lui. Pour acheter une parcelle ou une terre dans le village, il faut contacter le propriétaire et s'assurer que l'achat est légitime en obtenant l'approbation du chef de village et du CVGFR.

#### **1.5.2.6. Des funérailles**

Lorsqu'un individu décède à Koutoukro 1, la famille paternelle mandate un représentant pour informer le chef du village, les habitants du village, les connaissances du défunt et les populations des villages voisins du décès et les convier à participer aux funérailles en signe de soutien à la famille. La durée des funérailles est conditionnée par les moyens financiers de la famille. Les funérailles sont organisées conformément au programme élaboré par la famille endeuillée.

#### **1.5.2.7. Les fêtes et réjouissances**

Chaque année au mois de novembre, trois semaines avant la fête de Noël, le village célèbre la fête d'igname, qui est la seule fête importante pour la communauté. Les habitants y participent avec enthousiasme et c'est l'occasion pour eux de se retrouver et discuter des sujets importants. Dans le passé, une autre fête appelée 'Bitch Day' était célébrée en avril, mais elle a disparu avec le temps et la délocalisation du village. Les habitants envisagent toutefois de reprendre dans les années à venir.

#### **1.5.2.8. Des alliances inter-ethniques**

En Côte d'Ivoire, les "Toupkè" sont des accords de paix signés entre les ancêtres des différentes ethnies du pays pour maintenir la paix et la cohésion sociale. Ces accords mettent l'accent sur la taquinerie et encouragent la résolution pacifique des conflits pour éviter les violences de grande envergure. Les Agni-Sanwi de Koutoukro 1 ont établi des alliances interethniques avec les peuples Baoulé, Abron, Sachouhé et Andôh pour renforcer ces principes de paix et de coopération.

### 1.6. Organisations socio-économiques

L'enquête-village réalisée à Koutoukro 1, a permis de répertorier plusieurs organisations socio-économiques qui œuvrent pour le développement du village

**Tableau 6 :** Organisations internes du village

Nature	Organisations	Dates de création	Nombre de membre	Attributions et vocation	Responsables (Décembre 2022)
Organisations Internes au village	La chefferie	1987	07	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Règlement des litiges</li> <li>✓ Représente le village auprès de l'administration</li> <li>✓ Garant des traditions</li> </ul>	M.Agnangbe Gbocho
	CVGFR	2019	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaître les limites des terres</li> <li>✓ Délimitation du village</li> <li>✓ Sécurisation des terres</li> <li>✓ Règlement des conflits foncières</li> </ul>	M.Amon André
	COGES Ecole	2013	09	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gérer les affaires éducatives du village</li> </ul>	M.Amon André
	L'association des jeunes de Koutoukro 1	1992	400	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Susciter l'entraide entre les jeunes</li> <li>✓ Aider la chefferie sur les questions de développement</li> </ul>	M.Yapo Firmin
	Association musulmane de Koutoukro 1	1988	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire des animations au cours des différentes cérémonies</li> </ul>	M.Traore Boukari

*Plan de Développement Local de Koutoukro 1 2022 – 2032*

<b>Organisations Internes au village</b>	<b>Association Jéricho de l'église Méthodiste Unie de Koutoukro 1</b>	<b>2021</b>	60	✓ Entreprenre des actions de développement communautaires religieuses et faire la promotion et le développement du village	M.Adou Francis
	<b>Association catholique de koutoukro 1</b>	<b>2021</b>	15	✓ Entreprenre des actions de développement communautaires religieuses et faire la promotion du développement du village	M.Kabore Sylvain
	<b>Associations des saigneurs d'hévéa de koutoukro 1</b>	<b>2021</b>	15	✓ Association d'entre-aide à la saignée et faire la promotion de la saignée améliorée	M.Bruno Mamadou
	<b>Association « Ayébia »</b>	<b>2022</b>	30	✓ Association d'épargne et de crédit (AVEC)	M.Kouao Koko Guillaume
	<b>Association « Eyoenian »</b>	<b>2022</b>	25	✓ Association d'épargne et de crédit (AVEC)	M.Kassi Assy
	<b>Association « Anouanzè »</b>	<b>2022</b>	25	✓ Association d'épargne et de crédit (AVEC)	M.Békibé Koko
	<b>Association « femmes dynamiques »</b>	<b>2022</b>	25	✓ Association d'épargne et de crédit (AVEC)	M.Dongo Marius

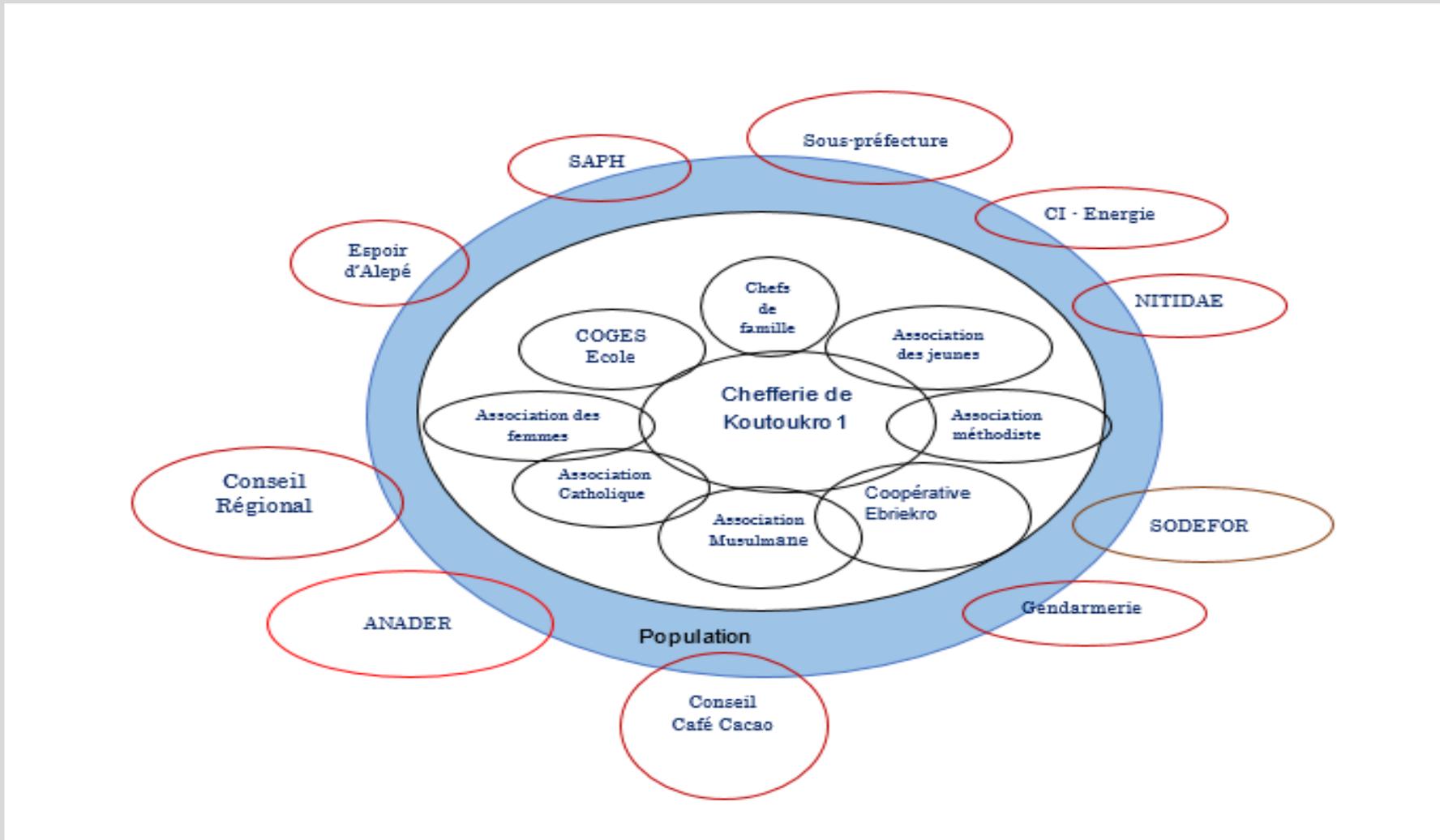
Source : Enquête village

**Tableau 7 :** Organisations externes qui interviennent à Koutoukro 1

Nature	Organisations	Attributions et Vocation	Bureau	Responsables (Décembre 2022)
Organisations externes au village	Sous-préfecture	Coordonne la mise en œuvre des actions de l'Etat et participe au développement local de celui-ci. Il garantit le maintien de l'ordre et la cohésion sociale.	Alloso	✓ Mme Behé née Guei Suzanne (Jusqu'en Mars 2023) ; ✓ M. Tanoh Angaman Désiré (Depuis Mars 2023)
	ANADER	Encadrement des producteurs	Alepé	M.Ouegnin
	Société Coopératives ESPOIR	Achat de Cacao	Alepé	M.Dongo Marius
	SAPH	Encadrement des producteurs et Pesage de l'hévéa	Bongo	M.Tabsoba Barthélémy et Yssouf
	Centre de santé de Koutoukro 2	Soins des populations	Koutoukro 2	M.Kouamé
	Conseil Régional (CR)	Réalisation de projets de développement	Adzopé	M.Anné Mathurin
	Direction de l'Hydraulique	Création de pompe	Abidjan	M.Amadou
	TOUTON	Achat de Cacao / Développement communautaire	Abidjan	M.Ouattara Maxime
	Barry Callebaut	Achat de Cacao / Développement communautaire	Abidjan	M.Aka Stéphane
	Nitidae	Encadrement producteurs/ Développement communautaire / Foresterie	Adzopé	M.Gooré Cédric
CI-Energie	Électrification de Koutoukro 1	Abidjan	M.Bini Kobenan Kouman	

**Source :** Enquête village

**Figure 4 :** Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Koutoukro 1



**Source :** DGP

En examinant le diagramme de Venn présenté dans la Figure 4, on peut constater que le village est constitué de multiples organisations et groupes internes qui entretiennent des liens étroits entre eux. De plus, plusieurs organisations et groupes externes participent au développement du village, notamment Nitidae, SAPH, Espoir Alepé, et d'autres encore, qui interviennent principalement en raison de la production de cacao et de caoutchouc, ainsi que de la proximité du village de Koutoukro 1 avec la réserve naturelle de Mabi-Yaya. Malgré cela, le village entretient de bonnes relations avec ces organismes et structures externes. En outre, le village est doté d'une chefferie qui joue un rôle central dans toutes les activités et opérations menées par les différents acteurs.

### **1.7. Infrastructures et équipements**

Le village de Koutoukro 1 a connu un développement important au fil des années, grâce à la réalisation de différentes infrastructures communautaires qui ont permis d'améliorer la qualité de vie des habitants. Parmi ces infrastructures, on peut citer la construction d'écoles, de centres de santé, de châteaux d'eau, et bien d'autres encore. En moins de quarante ans d'existence, le village a réussi à mettre en place des équipements de base que d'autres villages, pourtant existant depuis plusieurs décennies, n'ont pas pu réaliser.

Malgré ces réalisations, il est important de souligner que la plupart de ces infrastructures de base sont aujourd'hui vétustes, insuffisantes et délabrées. Il est donc nécessaire de procéder à leur réhabilitation ou à leur remplacement pour garantir une qualité de vie optimale aux habitants de Koutoukro 1.

Le tableau ci-après présente les différentes infrastructures et équipements communautaires identifiés dans le village. Il permet de prendre conscience de l'ampleur des travaux réalisés, tout en mettant en évidence les besoins actuels en matière d'infrastructures pour assurer un développement continu et durable de la communauté de Koutoukro 1.

En somme, le développement de Koutoukro 1 est intimement lié à la réalisation de ces infrastructures communautaires, qui ont permis d'améliorer le quotidien des habitants. Toutefois, la vétusté et l'insuffisance de ces équipements sont des problèmes qu'il est important de prendre en compte pour assurer un avenir durable à la communauté.

**Tableau 8 : Les infrastructures et équipements**

Désignations	Nombre	Année de réalisation	Source de financement	Etat de fonctionnalité	Observations	Organe de gestion
Lotissement	02	✓ 1987 ✓ 2020	✓ Village		130 lots au total	Chefferie
Ecole primaire	01	✓ 1994 ✓ 2003 ✓ 2012	✓ Village ✓ CG (01 salle) ✓ CR(02 salles)	Fonctionnelle mais en état de dégradation très avancé	01 Bâtiment de 02 salles décoiffé et n'est plus fonctionnel	COGES Ecole
Pompe Hydraulique Villageoise	02	✓ 2009 ✓ 2020	✓ BAD ✓ CR	Fonctionnelles mais insuffisantes	Besoin d'installer une PHV à l'école	Chefferie
Dispensaire	01	✓ 2022	✓ CR		Pas de logement de l'infirmier	
Mosquée	01	✓ 1988	✓ Communauté musulmane	Fonctionnelle mais étroite et vétuste	Les femmes prient à l'extérieur tellement elle est petite	

Eglise	02	✓ 1988 ✓ 2021	✓ Communautés chrétiennes	Fonctionnelles		
Boutiques	03	✓ 2000 ✓ 2013 ✓ 2017	✓ Particuliers	Fonctionnelles	Vente en détails	
Dépôt de pharmacie	01	✓ 2018	✓ Particulier	Médicaments de premières nécessités	Le dépôt appartient au pharmacien installé à Bongo	
Foyer des jeunes	01	✓ 2005	✓ Village	Inachevé		
Réseau électrique	01	✓ 2022	✓ Gouvernement	Poteaux installés en attente de la mise sous-tension		
Réseau routier	01	✓ 1972 ✓ 1995	✓ Village ✓ Gouvernement	Très mauvais		
Moulin	01	✓ 2019	✓ Particuliers	Fonctionnel		

*Source : Enquête – village*

### *1.7.1. Lotissement*

Koutoukro 1 a subi au total deux (02) lotissements dont le premier en 1987 avec 100 lots et le second en 2020 avec 30 lots. Les lotissements ont été effectués sur fond propre par la communauté villageoise de Koutoukro 1.

### *1.7.2. Réseau Hydraulique*

Le village de Koutoukro 1, dispose de deux (02) pompes hydrauliques villageoises (PHV), la première créée en 2009 par la BAD et la seconde en 2020 par le conseil régional de la Mé (CR).

Les travaux pour la construction d'un HVA (Hydraulique villageoise améliorée) sont actuellement en cours.

**Photo 6 :** *HVA de Koutoukro 1*



### *1.7.3. Réseau téléphonique*

Les réseaux téléphoniques dans le village sont limités, ne couvrant que quelques petits endroits dans le village.

#### *1.7.4. Religion*

Le village de Koutoukro 1 possède une mosquée construite par la communauté musulmane en 1988, qui compte plus de 60 fidèles musulmans, principalement allogènes. L'imam est membre influent du bureau du COSIM section d'Alepé. En outre, le village a également deux églises, une catholique et une méthodiste, construites respectivement en 1988 et 2021 par les communautés qui les fréquentent.

#### *1.7.5. Foyer des Jeunes*

Toutes les réunions du village se tiennent sous un hangar dans la cour du chef. Le village ne dispose pas d'infrastructures pour gérer les affaires sociales du village notamment les réunions ; le règlement de litige ; réceptions ; etc.

La construction d'un foyer des jeunes est en cours depuis 2015.

#### *1.7.6. Marché Couvert*

Dans le village de Koutoukro 1, il n'y a pas de marché couvert local à disposition. Les habitants doivent donc parcourir 17 kms pour se rendre au marché le plus proche, situé à Bongo. Les jours de marché sont le jeudi, le vendredi et le dimanche, où les populations se rendent respectivement à Alloso 2, Alepé et Bongo pour effectuer des opérations commerciales. Bien qu'il n'y ait pas de marché local à Koutoukro 1, des détaillants locaux sont présents pour faciliter la vente de produits alimentaires et d'autres produits dans le village.

#### *1.7.7. Réseau électrique*

Le village de Koutoukro 1 a été équipé d'un réseau électrique dans le cadre du programme national d'électrification rurale et du programme électricité pour tous. Les poteaux ont été installés, mais le village n'a pas encore été mis sous tension électrique. En attendant cela, certains résidents utilisent des panneaux solaires pour obtenir de l'énergie.

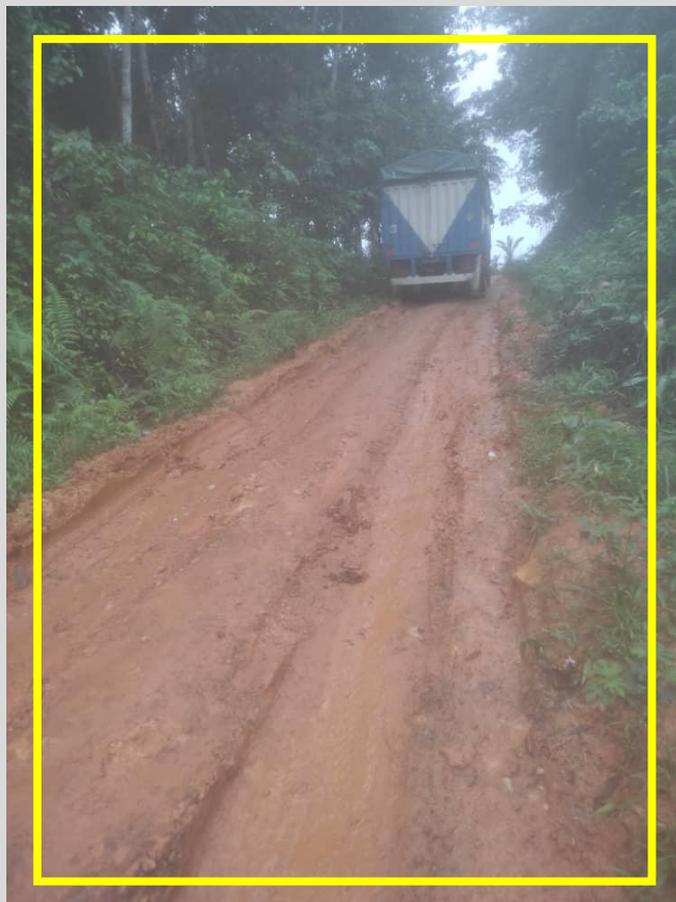
#### *1.7.8. Réseau Routier*

Le village de Koutoukro 1 est malheureusement mal desservi en termes de routes et de chemins praticables. Les routes principales et les chemins qui relient le village aux autres localités de la sous-préfecture ne sont pas revêtus, ce qui les rend extrêmement difficiles à emprunter, surtout pendant la saison des pluies. Cette situation entrave l'accès à des services de base tels que les centres de santé et les marchés, ainsi que le développement économique et social de la communauté locale.

De plus, la distance qui sépare le village du bitume le plus proche est de 19 kilomètres en direction d'Alepé. Cela signifie que les habitants du village doivent parcourir une longue distance sur des routes peu praticables pour atteindre les voies principales, ce qui peut prendre beaucoup

de temps et d'énergie. Cette situation a des conséquences négatives sur la qualité de vie des habitants et limite leur accès aux services essentiels.

**Photo 7 :** Réseau Routier de Koutoukro 1 (Axe Alossso – Koutoukro 1).



#### *1.7.9. Infrastructures et équipements sanitaires*

Le centre de santé de Koutoukro 1, dont le financement a été assuré par le conseil régional de la Mé, vient d'être terminé mais n'a pas encore été inauguré. Bien qu'il soit équipé, le centre ne dispose pas encore de personnel médical et n'a pas non plus de logements pour les professionnels de santé. Les habitants du village se rendent souvent à Koutoukro 2, situé à 12 kms, pour recevoir des soins médicaux. Néanmoins, un dépôt de pharmacie privé est présent dans le village et fournit les médicaments de première nécessité.

**Tableau 09 :** Centres de Santé environnants

Localités	Distances (Kms)
CSR de Koutoukro 2	12
CSR de Alosso 2	17
Hôpital Général d'Alepé	34
CSU de Bongo	17

**Source :** Enquête village

**Photo 8 :** Dispensaire de Koutoukro 1



*1.7.10. Infrastructures et équipements scolaires,*

L'établissement scolaire EPP Koutoukro 1 a été fondé en 1994, mais aujourd'hui, il a grandement besoin d'être rénové. Le nombre d'enseignant est également insuffisant. L'école est constituée de quatre bâtiments et huit salles de classe, bien que l'un des bâtiments soit actuellement hors service. Elle comprend également une cour de récréation et emploie quatre enseignants (deux femmes et deux hommes) pour un total de 106 élèves inscrits pour l'année scolaire 2021-2022, dont 49 filles et 57 garçons.

Malheureusement, l'état général de l'école est très détérioré, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et les salles de classe sont dépourvues de portes. Les dortoirs des enseignants sont également en très mauvais état.

Il est important de noter que l'école n'est pas un centre d'examen et que les élèves de CM2 doivent se rendre à Koutoukro 2 pour passer l'examen d'entrée en sixième. Une fois admis, ils poursuivent leurs études secondaires à Bongo, situées à 18 kms, ou à Alepé, à 34 kms de distance.

**Photos 6 :** *École primaire de Koutoukro 1*



**Tableau 10 :** Effectifs des élèves de EPP Koutoukro 1

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	18	05	23	02	02	00	00
CP2	19	08	27				
CE1	08	07	15				
CE2	11	12	23				
CM1	10	10	20				
CM2	15	10	25				
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>49</b>	<b>106</b>	<b>02</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>00</b>

**Source :** Directeurs d'écoles

### 1.7.11. Autres infrastructures et équipements

Les infrastructures économiques du village comprennent principalement des boutiques, des cabines téléphoniques, des restaurants et des bistrot. Les boutiques, situées principalement au centre du village, fournissent les habitants en divers aliments.

## 1.8. Activités économiques

### 1.8.1. Agriculture

En raison de son emplacement géographique, Koutoukro 1 bénéficie d'un taux de précipitations élevé, et la fertilité de ses sols a favorisé le développement de cultures pérennes telles que le cacao et l'hévéa, ainsi que des cultures vivrières telles que le manioc. Cependant, la chaîne de commercialisation de ces cultures demeure mal organisée en raison de l'absence réelle d'une organisation de producteurs agricoles.

**Tableau 11 :** Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village

Cultures	Spéculations	Existence	Mode de culture	Rang
Cultures pérennes / Industrielles produites	Cacao	Oui	Culture associée aux culture vivrières	1 <sup>er</sup>
	Café	Oui	Monoculture	3 <sup>ème</sup>
	Hévéa	Oui	Monoculture	2 <sup>ème</sup>
	Palmiers à Huile	Oui	Monoculture	4 <sup>ème</sup>
	Anacarde	Non		NC
	Cola	Oui	Monoculture	5 <sup>ème</sup>
Cultures Vivrières produites	Banane plantain	Oui	Culture pure et/ou associée aux cultures vivrières	1 <sup>ème</sup>
	Riz	Oui	Culture marginale	4 <sup>ème</sup>
	Maïs	Oui	Culture marginale	5 <sup>ème</sup>
	Igname	Oui	Culture marginale	3 <sup>ème</sup>
	Manioc	Oui	Culture pure	2 <sup>ème</sup>
	Arachide	Non		NC
	Tarot	Oui	Culture marginale	6 <sup>ème</sup>

<b>Cultures Maraichères produites</b>	Piment	Oui	Culture marginale	1 <sup>er</sup>
	Aubergine	Oui	Culture marginale	2 <sup>ème</sup>
	Gombo	Oui	Culture marginale	3 <sup>ème</sup>
	Tomate	Oui	Culture marginale	4 <sup>ème</sup>
	Laitue	Non		NC
	Concombre	Non		NC
	Oignon	Non		NC

Source : Enquête village

Les femmes du village ont élaboré un calendrier agricole détaillé qui nous permet de connaître les différentes saisons de culture pour les cultures mentionnées précédemment. Ce calendrier est une source d'information précieuse pour les agriculteurs locaux car il permet de planifier les activités agricoles en fonction des saisons. En effet, chaque culture a des exigences spécifiques en termes de sol, d'eau et de température, et il est important de les respecter pour obtenir une récolte optimale. Le calendrier agricole est donc un outil essentiel pour maximiser la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire dans le village. Grâce à ce calendrier, les agriculteurs peuvent savoir quand semer, quand récolter et quand préparer le sol pour la saison suivante. Ils peuvent également anticiper les périodes de soudure, où les ressources alimentaires sont limitées, et prendre des mesures pour y faire face. En résumé, le calendrier agricole élaboré par les femmes du village est un outil pratique et efficace pour la gestion des activités agricoles dans le village, et contribue ainsi à améliorer la vie de la communauté.

**Tableau 12 :** Calendrier agricole du village de Koutoukro 1

ACTIVITES	ACTEURS	PERIODE											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>AGRICULTURE</b>													
– <b>Hévéaculture</b>	Hommes												
• La saignée													
• L'entretien													
• Fertilisation ou l'entretien phytosanitaire													
– <b>Manioc</b>	Hommes, Femmes												
• Défrichage													
• Mise en place des buttes													
• Planting													
• Entretien													
• Récolte													
– <b>Cacao culture</b>	Hommes												
• Entretien													
• Pulvérisation													
• Fertilisation													
• Récolte													
• Séchage													
<b>PECHE</b>													
• Ecrevisses	Hommes / Femmes												
• Carpes													

• Mâchoiron																				
• Crevettes																				
<b>COMMERCIALISATION</b>																				
• Hévéas	Hommes, Femmes																			
• Manioc																				
• Cacao																				
• Produits de pêche																				
<b>ACTIVITES SOCIO – CULTURELLES</b>	Tout le monde																			
• La fête de la Tabaski																				
• La fête du Ramadan																				
• Le Nouvel an																				
• La Pâques																				
• La Noel																				
• La Fête des indépendances																				
• Le tournoi de Maracaña																				
• La fête d'igname																				
• La fête des mères																				

Source : DGP

**Photo10 :** *Élaboration du calendrier agricole par la communauté*



### 1.8.1.1. Systèmes de Cultures

En raison de la forte pression foncière, la zone est caractérisée par un système agricole dominant, il s'agit du :

- ✓ **Système de culture associé aux cultures vivrières ou légumières.**

Ce système de culture consiste à associer des cultures vivrières ou légumières avec des cultures de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile. Après avoir défriché et préparé le terrain, les plantes de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile sont plantés. Afin de maintenir le site, le producteur peut

également cultiver des cultures vivrières telles que la banane plantain, le manioc, l'igname et le piment.

En général, à partir de la troisième année, lorsque les plantes de cacao, d'hévéa ou de palmiers ont atteint une certaine taille, les cultures vivrières et légumières sont retardées et retirées de la plantation pour permettre aux plantes de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile d'occuper l'ensemble du terrain.

### 1.8.2. Pêche

Dans le village, la pêche est pratiquée à une échelle modeste et de manière artisanale par les habitants, qui utilise des cannes à pêche, des filets de pêche, des pirogues non motorisées et d'autres équipements traditionnels. Pendant les trois premiers mois de chaque année, la pêche est particulièrement intense en raison de l'abondance de poisson dans les cours d'eau du village à cette période. Cette période est considérée comme très agréable et lucrative pour les pêcheurs. Bien que la pêche soit principalement pratiquée par les hommes, ce sont les femmes qui s'occupent de la commercialisation des produits de la pêche. Les produits issus de la pêche sont principalement destinés à la consommation domestique, mais peuvent parfois être vendus sur les marchés locaux.

### 1.8.3. Élevage

Dans le village, l'élevage est pratiqué de manière traditionnelle par les habitants, qui se consacre principalement à l'élevage de porcins, d'ovins et de volailles. Ces élevages sont généralement de petite taille et les éleveurs sont responsables de la garde des animaux. Cependant, les animaux qui errent parfois à l'extérieur de leurs enclos causent des conflits fréquents au sein de la communauté.

**Tableau 13 :** Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village

Elevage	Existence	Types d'élevage	Rang	Observations
Aviculture	Oui	Traditionnel	1 <sup>er</sup>	
Ovins	Oui	Traditionnel	2 <sup>ème</sup>	Divagation
Porcins	Oui	Traditionnel	3 <sup>ème</sup>	Divagation
Bovins	Non		NC	
Caprins	Non		NC	
Apiculture	Non		NC	
Pisciculture	Non		NC	

Source : Enquête village

### 1.8.4. Commerce

Dans le village, les détaillants sont les seuls opérateurs du commerce, il n'y a pas de grossistes présents. Toutefois, le développement des activités commerciales est freiné par l'absence d'un réseau routier adéquat et de l'électricité. Les villageois sont obligés de se rendre dans d'autres localités comme Allosso 2, Alepé ou Bongo pour acheter des produits essentiels ou mener des

transactions commerciales, aussi les détaillants sont exposés à des pratiques d'extorsion routière, qui aggravent encore leur situation.

**Tableau 14 :** *Marchés environnants et jours d'animation*

Localité	Jours de marché	Distances (Kms)
Aosso 2	Vendredi	22
Bongo	Dimanche	18
Alepé	Jeudi	34
Aosso 1	Dimanche	5

Source : *Enquête village*

#### 1.8.5. *Autres activités*

Seuls quelques membres de la population s'adonnent à des activités informelles telles que la réparation de motos et la coiffure, ainsi qu'à des activités de restauration et de vente de boissons locales comme le vin de palme et le Koutoukou.

Cependant, la localité est confrontée à un manque d'électricité qui restreint certaines activités possibles.

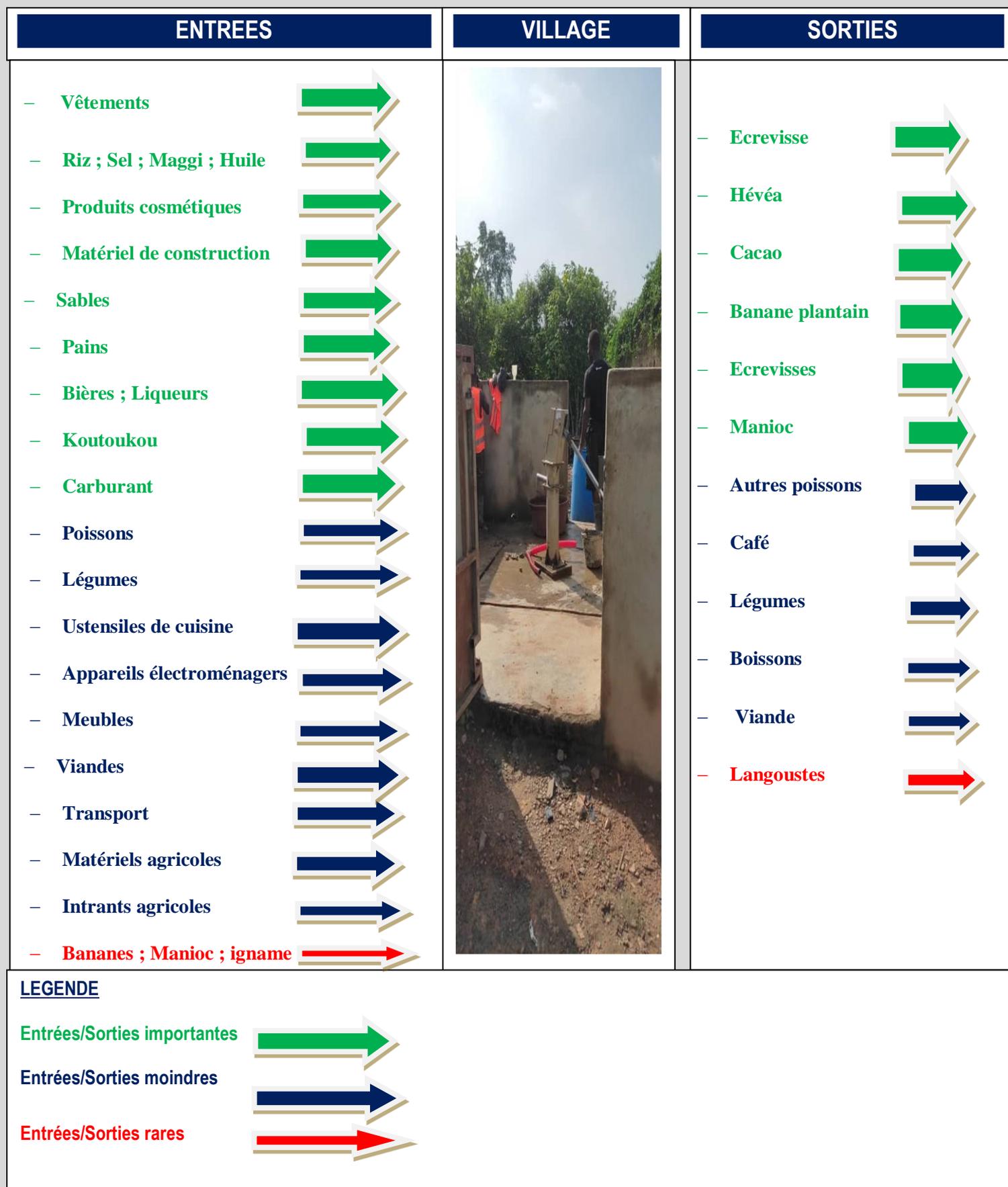
Les femmes et les jeunes du village ont élaboré un diagramme des flux physiques en assemblée pour mieux comprendre les échanges physiques entre le village et l'extérieur, ainsi que pour analyser la balance commerciale du village.

Pour une analyse plus approfondie des échanges commerciaux du village avec l'extérieur, ainsi que pour déterminer la balance commerciale, les femmes et les jeunes du village se sont réunis pour élaborer un diagramme des flux physiques.

Ce diagramme est un outil utile qui permet de visualiser les flux physiques de marchandises et de services entre le village et les régions environnantes. Il peut aider à identifier les tendances et les modèles d'échange, à évaluer les opportunités et les défis commerciaux, ainsi qu'à prendre des décisions éclairées en matière de développement économique.

Le tableau ci-dessous représente le diagramme des flux physiques du village de Yakassé-Comoé, qui détaille les échanges commerciaux entre le village et les localités voisines en termes de produits et de services. Ce diagramme a été élaboré avec la participation active des membres de la communauté, ce qui en fait un outil précieux pour comprendre l'économie locale et pour planifier le développement économique futur.

**Tableau 15 :** Diagramme des flux physiques de Koutoukro 1 (Source : DGP).



## 1.9. Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM)

La localité de Koutoukro 1 possède de nombreux atouts et potentiels qui peuvent être exploités pour favoriser son développement. Il convient également de noter que les populations ont identifié les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) tenus en assemblée villageoise. Des questionnaires ont également été soumis aux communautés pour compléter les données déjà fournies, et des entretiens semi-structurés ont été menés avec certaines couches de la communauté pour identifier les atouts du village.

**Tableau 16 :** Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'infrastructures de bases (Écoles, Dispensaire, HVA)</li> <li>✓ Proximité avec la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya</li> <li>✓ Proximité avec le Fleuve Comoé</li> <li>✓ La Jeunesse de la population</li> <li>✓ Existence des Églises</li> <li>✓ Existence d'une Mosquée</li> <li>✓ Pluviométrie abondante</li> <li>✓ Existence de pêcheurs artisanales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pistes d'accès au village dégradées</li> <li>✓ Routes impraticables</li> <li>✓ Manque d'infrastructure d'accueil</li> <li>✓ Insuffisance des infrastructures de transport</li> <li>✓ Inexistence de pharmacie médicale</li> <li>✓ Inexistence de certaines infrastructures scolaires et sanitaires</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de plusieurs structures dans le village : Nitidae ; SAPH, ANADER, Conseil café cacao</li> <li>✓ Présence d'exportateurs (Barry Callebaut ; Touton)</li> <li>✓ Présence du Conseil Régional (CR)</li> <li>✓ Présence du projet PRM 2</li> <li>✓ Proximité du village de son chef – lieu de sous-préfecture et de département</li> <li>✓ Présence de la coopérative ESPOIR</li> <li>✓ Présence de CI-Énergie pour l'électrification du village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Racket routier</li> <li>✓ Taux élevé d'accident routier</li> </ul>

Source : DGP

## 1.10. Genre et développement communautaire

Selon l'ONU, sur 1,3 milliards de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 70% sont des femmes, elles ont été longtemps ignorées des programmes de développement ou assignées à un rôle passif de sujet vulnérable. Ce n'est que depuis les années 70 que les femmes sont associées en tant qu'actrices aux différents programmes de développement. L'objectif aujourd'hui est double : intégrer à tous les programmes d'action l'horizon commun de l'égalité des sexes (Intégration du Genre) et renforcer le pouvoir d'action des femmes dans tous les domaines de développement (« empowerment » ou renforcement), d'où la nécessité de lier genre et développement communautaire.

Par « genre » on entend la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes ; cependant, le développement communautaire se définit comme étant "un processus où les membres de la communauté se réunissent pour prendre des mesures collectives et trouver des solutions à des problèmes communs. (Source : ONU).

### *1.10.1. Intégration du Genre*

À Koutoukro 1, le statut de la femme est très respecté. Les femmes sont impliquées dans les réunions importantes du village et la présidente des femmes est membre de la chefferie. Bien qu'elles ne puissent pas devenir chef de village, elles ont le droit de bénéficier des héritages tout comme les hommes. La présidente des femmes s'appelle Mme Koffi Adjoba Justine et elle est également membre de la chefferie.

### *1.10.2. Autonomisation*

En plus de l'Association des femmes de Koutoukro 1 qui regroupe toutes les femmes du village, il y a quatre autres associations féminines de type AVEC (Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit), nommément : « Association Ayébia », « Association Eyonian », « Association Anouanzè » et « Association des femmes dynamiques ». Ces groupements font partie d'un projet avec l'exportateur Barry Callebaut mais n'ont pas encore été formalisés et se trouvent encore à la phase intensive du cycle 1 du processus AVEC.

Certains membres de ces groupes ne sont pas encore impliqués dans des activités génératrices de revenus (AGR), mais d'autres sont déjà engagés dans diverses activités agricoles et commerciales qui leur permettent de subvenir aux besoins de leur famille.

Cependant, il est important de noter que la plupart des femmes du village ne bénéficient pas du FAFCI, un programme de financement de microprojets initié en 2012 par la Première Dame Dominique Ouattara pour aider les femmes de la Côte d'Ivoire. Cela est dû au fait qu'elles ne connaissent pas la procédure pour l'obtenir.

### **1.11. Données environnementales et changements climatiques**

Koutoukro 1, comme de nombreux autres villages situés à proximité de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), rencontre une pénurie de terres cultivables. Les habitants sont confrontés à une situation difficile qui les pousse à pénétrer illégalement sur les terres de la RNMY pour les défricher, dans l'espoir d'augmenter leur production agricole et donc leurs revenus.

Cependant, cette pratique illégale a des conséquences graves sur l'environnement, car elle conduit à la déforestation et à la destruction de la biodiversité locale. Les espèces animales et végétales sont menacées, ce qui affecte également les écosystèmes voisins et peut avoir des répercussions à long terme sur l'ensemble de la région.

En outre, le village subit également les effets négatifs du changement climatique, qui se manifestent par une augmentation de la température, une perturbation des cycles agricoles et une dégradation de la qualité des sols. Ces facteurs entraînent une baisse des rendements agricoles, en particulier pour les cultures vivrières, ce qui peut avoir des conséquences dramatiques sur la sécurité alimentaire des populations locales.

Pour remédier à cette situation, plusieurs structures nationales telles que l'Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER), la Société Africaine de Plantations d'Hévéa (SAPH) et des coopératives agricoles, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) telles que Nitidae, ont mis en place des programmes de reboisement, la réhabilitation de vieilles plantations de cacao et des formations agricoles pour aider les agriculteurs à valoriser leurs cultures et ainsi augmenter leur revenu agricole.

Ces initiatives visent à protéger l'environnement tout en permettant aux populations locales de subvenir à leurs besoins et de préserver leur mode de vie traditionnel. Cependant, il reste beaucoup à faire pour que les effets négatifs du changement climatique et de la pénurie de terres cultivables soient résolus de manière durable, en préservant l'environnement et en améliorant les conditions de vie des habitants de Koutoukro 1 et des villages environnants.

1.12.1. Diagnostic de vulnérabilités climatiques

**Tableau 17 :** Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Risques identifiés	Conséquences	Impacts observés	Niveau de risque actuel	Mesures de réduction des risques en place et/ou d'ajustement	Niveau de risque futur (2050)
Accroissement de l'érosion des sols (hydrique et éolienne)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse des rendements et productions à cause d'une moindre fertilité ;</li> <li>Montée en puissance des herbes et végétaux envahissants ;</li> <li>Disparition de certaines espèces végétales,</li> <li>Présence marquée de concrétions, gravillons, cuirasses et cailloux dans le sol.</li> </ul>	Les rendements sont affectés par cette érosion constatée par les agriculteurs sur les cultures de rentes	Moyen	Pratiques de conservation du sol et Amendement	Fort
Inondation des cours d'eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les cultures vivrières pratiquées dans les basfonds sont inondées ;</li> <li>Les routes sont coupées perturbant le trafic des biens et des marchandises</li> </ul>	Les productions sont affectées par cette inondation constatée par les producteurs sur les cultures	Fort	Pratiques de conservation et aménagement des basfonds	Fort
Vents fréquents et violents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bois d'hévéas sont abattus ;</li> <li>Toitures de maisons décoiffées</li> </ul>	Baisse de la production d'hévéa.	Faible	Pratique d'agroforesterie	Fort
Forte chaleur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assèchement des jeunes plants de cacao et d'hévéa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse des productions agricoles ;</li> <li>Pauvreté grandissante ;</li> </ul>	Moyen	Pratique d'agroforesterie	Fort

*Source :* Enquête village

1.12.2. Matrice d'Adaptation selon la perception des changements climatiques

**Tableau 18 :** Matrice d'adaptation aux changements climatiques (Source : Enquête village)

Perception de l'évolution du climat par les acteurs du village	Ressources, secteurs ou groupes exposés à cette évolution	Effets de cette évolution sur la ressource, le secteur ou le groupe exposé	Mesures entreprises	Défis actuels par rapport aux efforts de lutte contre les changements climatiques	Identification des tendances futures de cette évolution (projections climatiques)	Evaluation des stratégies/mesures d'adaptation actuelle face aux conditions futures
-Irrégularité des pluies  -Inondation  -Chaleur excessive	-Agriculture et maraîchage particulier en  -Agriculture, le secteur du commerce, et la population toute entière  -Producteur de cacao et d'hévéa	-Développement anormal des cultures  -Perte de récoltes et des gains  -Migrations  -Cherté de la vie  -Ralenti les activités commerciales  -Conflits sociaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles  -Conflits foncier relatifs à l'occupation des terres	Protection des Habitats (zones humides)  Agroforesterie  Dispositifs de stockage de l'eau  Délimitation des parcelles et terroirs villageois	Capacités techniques et d'analyse  Développement des projets et mobilisation des ressources de financement  Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de maraîchers dans la mise en place de pratiques résilientes  Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de cacao et d'hévéa dans la mise en place de pratiques résilientes	Augmentation de la pluviométrie annuelle  Intensification des épisodes pluvieux  Augmentation continue des températures	Les mesures paraissent pertinentes ; nécessité d'envisager des ouvrages ou pratiques de protection contre l'érosion

## **II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT**



**Photo 11 : Atelier DGP à Koutoukro 1**

Lors de l'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) qui s'est tenu le 13 juillet 2022 dans le village de Koutoukro 1, les membres de la communauté se sont réunis pour identifier les besoins locaux et les difficultés rencontrées dans plusieurs domaines de la vie communautaire. L'objectif était d'élaborer un plan d'action pour résoudre ces problèmes et améliorer la qualité de vie des habitants.

Les besoins ont été répartis dans onze domaines, à savoir : l'agriculture et l'élevage, l'éducation, l'eau et l'électricité, la route et le transport, l'hygiène et la santé, la communication, la culture et les loisirs, la cohésion sociale et la bonne gouvernance, l'environnement et le commerce. Les participants ont discuté des problèmes et des obstacles rencontrés dans chaque domaine, ainsi que des solutions possibles pour y remédier.

Les difficultés identifiées ont été enregistrées et analysées à travers des outils d'analyse tels que les arbres à problèmes. Les arbres à problèmes sont des outils de visualisation qui aident à comprendre les problèmes en les décomposant en plusieurs parties, en identifiant les causes sous-jacentes et les conséquences. Les participants ont utilisé cet outil pour identifier les problèmes, les causes et les conséquences de chaque domaine.

## **2.1. Domaine 1 : Agriculture, Élevage et Pêche**

Dans Le village de Koutoukro 1, dont l'activité principale est l'agriculture, a connu des difficultés importantes qui ont été identifiées lors du Diagnostic Global Participatif (DGP). Le problème central qui s'est dégagé de ce diagnostic est :

- **les revenus des producteurs agricoles sont faibles.**

Cette situation difficile des agriculteurs du village est due à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les productions agricoles sont faibles. En effet, le village ne dispose pas des ressources nécessaires pour produire en quantité suffisante. Ensuite, les productions animales sont également faibles. Les éleveurs ont des difficultés à élever suffisamment d'animaux pour répondre aux besoins du marché. Enfin, la commercialisation des produits agricoles est difficile. Les agriculteurs ont des difficultés à vendre leurs produits à des prix raisonnables, ce qui réduit leur revenu.

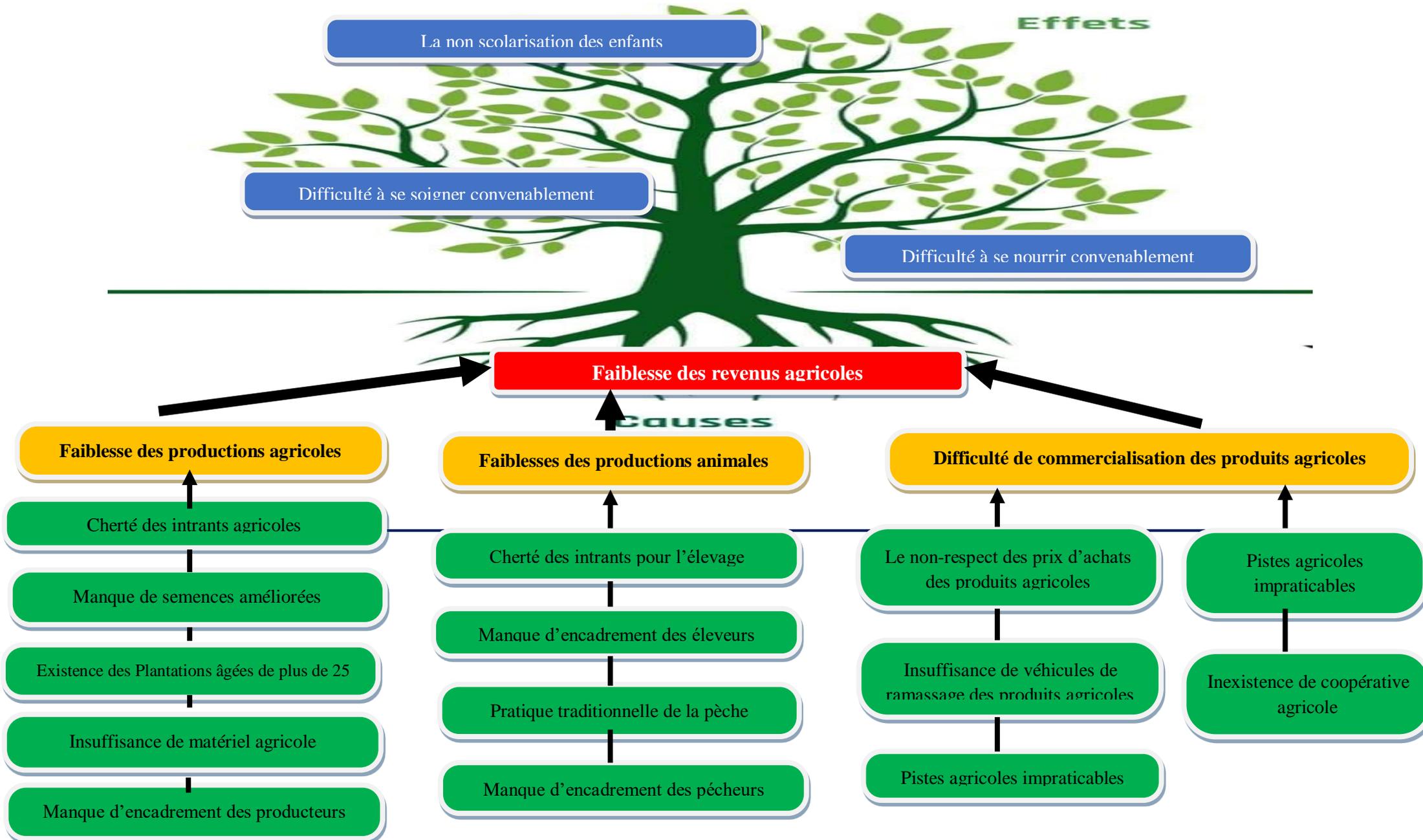
Toutes ces difficultés ont un impact direct sur la vie des agriculteurs et de leur famille. Ils ont des difficultés à envoyer leurs enfants à l'école, à les nourrir et à subvenir à leurs besoins.

Pour remédier à cette situation, la population a proposé certaines actions. Tout d'abord, la création d'une coopérative agricole dans le village est envisagée pour permettre aux agriculteurs de mieux s'organiser et de mieux vendre leurs produits. Ensuite, la réhabilitation des vieilles plantations de cacao est proposée pour augmenter la production de cacao, qui est une culture importante dans la région. Les producteurs pourraient également être dotés de semences améliorées pour augmenter le rendement de leurs cultures.

La formation des jeunes aux techniques d'élevage modernes est également proposée pour améliorer la production animale. En outre, les populations seront sensibilisées sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires pour éviter les effets néfastes sur la santé et l'environnement. Enfin, il est prévu de faire des plaidoyers auprès de l'APROMAC et la SAPH pour reprofiler les voies, afin de faciliter l'acheminement des produits agricoles vers les marchés.

En somme, le village de Koutoukro 1 rencontre des difficultés importantes dans le domaine de l'agriculture, qui est son activité principale. Les producteurs agricoles ont des revenus faibles en raison des productions agricoles et animales faibles, ainsi que de la difficulté de commercialiser leurs produits. Les actions proposées par la population visent à améliorer la situation en créant une coopérative agricole, en réhabilitant les vieilles plantations de cacao, en dotant les producteurs de semences améliorées, en formant les jeunes aux techniques d'élevage modernes, en sensibilisant les populations sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires, et en plaidant auprès de l'APROMAC et la SAPH pour reprofiler les voies. Ces mesures contribueront à améliorer la vie des agriculteurs et de leur famille.

Figure 05: arbre à problème de l'agriculture, l'élevage et la pêche



## **2.2. Domaine 2 : Education**

Le village de Koutoukro 1 est confronté à de nombreuses difficultés dans le domaine de l'éducation. Suite au Diagnostic Global Participatif (DGP), la population a pu identifier le problème central de ce domaine, qui est :

- **le système éducatif local est dysfonctionnel.**

Cette situation difficile est causée par plusieurs facteurs, notamment :

- ✓ l'insuffisance d'infrastructures scolaires dans le village ;
- ✓ l'insuffisance d'équipements scolaires ;
- ✓ l'insuffisance du personnel enseignant.

Ces difficultés ont des conséquences désastreuses sur l'éducation des enfants du village, qui sont parfois obligés d'abandonner le chemin de l'école.

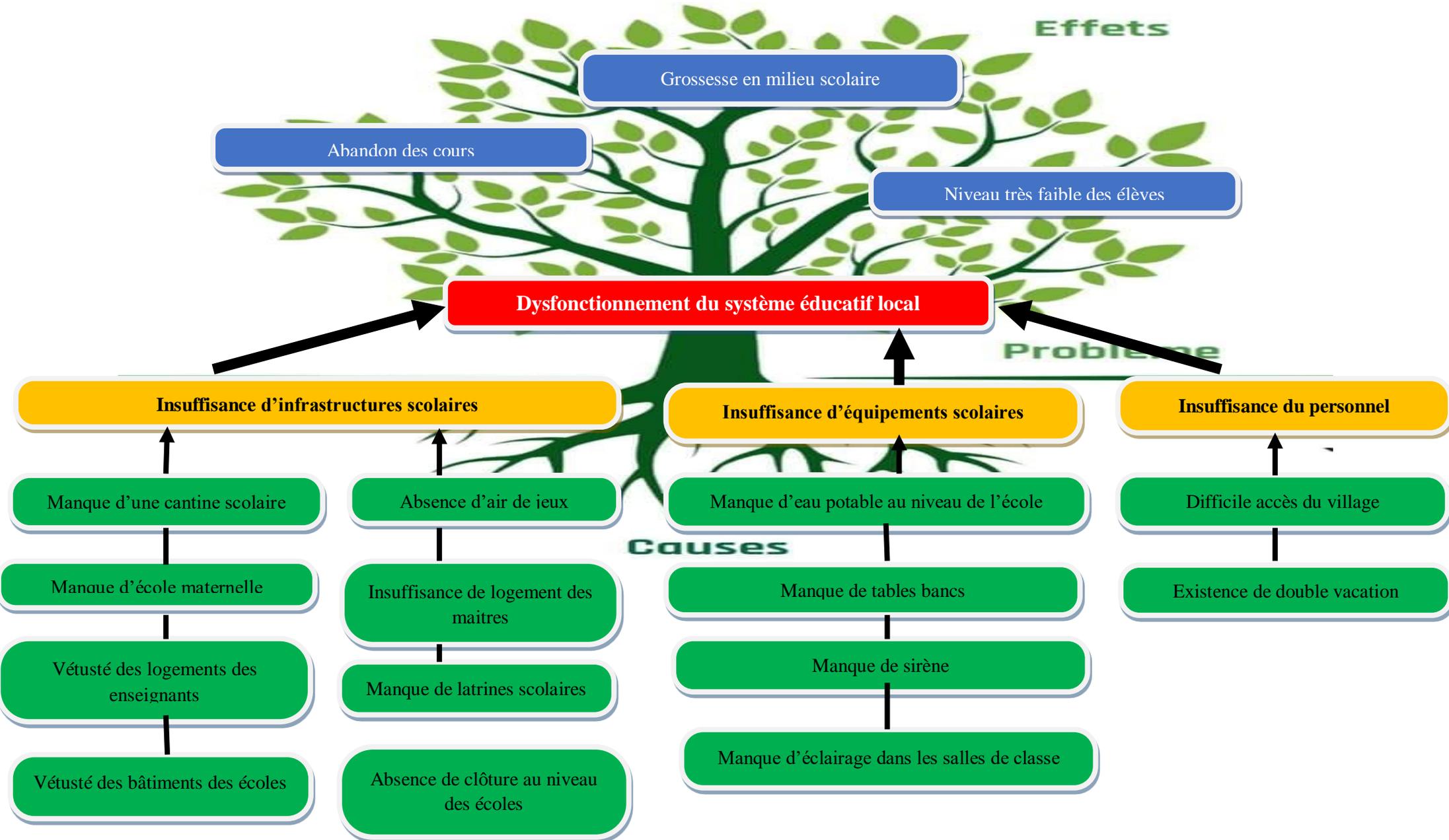
De plus, cette situation a conduit à des cas de grossesse en milieu scolaire et au faible niveau des apprenants. Pour résoudre ces problèmes, la population a proposé plusieurs solutions. Tout d'abord, elle souhaite construire une pompe hydraulique au sein de l'école pour faciliter l'accès à l'eau potable pour les élèves et le personnel enseignant. De plus, la réhabilitation des logements des enseignants est également une priorité pour la population.

Afin d'améliorer le confort des élèves pendant les heures de classe, la population souhaite également équiper l'école en table-bancs et construire des latrines au sein de l'école. Enfin, la construction d'une cantine scolaire est également envisagée pour permettre aux élèves de bénéficier de repas chauds et équilibrés, favorisant ainsi leur développement physique et intellectuel.

En outre, la population a l'intention de faire des plaidoyers auprès de l'inspecteur pour qu'il affecte des enseignants qualifiés et expérimentés dans l'école de Koutoukro 1.

Ces actions permettront de renforcer le système éducatif local et de garantir un avenir meilleur pour les enfants du village, en leur donnant une chance égale d'accéder à une éducation de qualité.

Figure 06 : Arbre à problème de l'éducation



### **2.3. Domaine 3 : Eau & Electricité**

Les habitants de la localité ont exprimé une préoccupation majeure concernant l'accès limité à l'eau potable et à l'électricité dans leur communauté. Le problème central identifié par les populations lors des diagnostics globaux participatifs (DGP) est :

- **L'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité est difficile.**

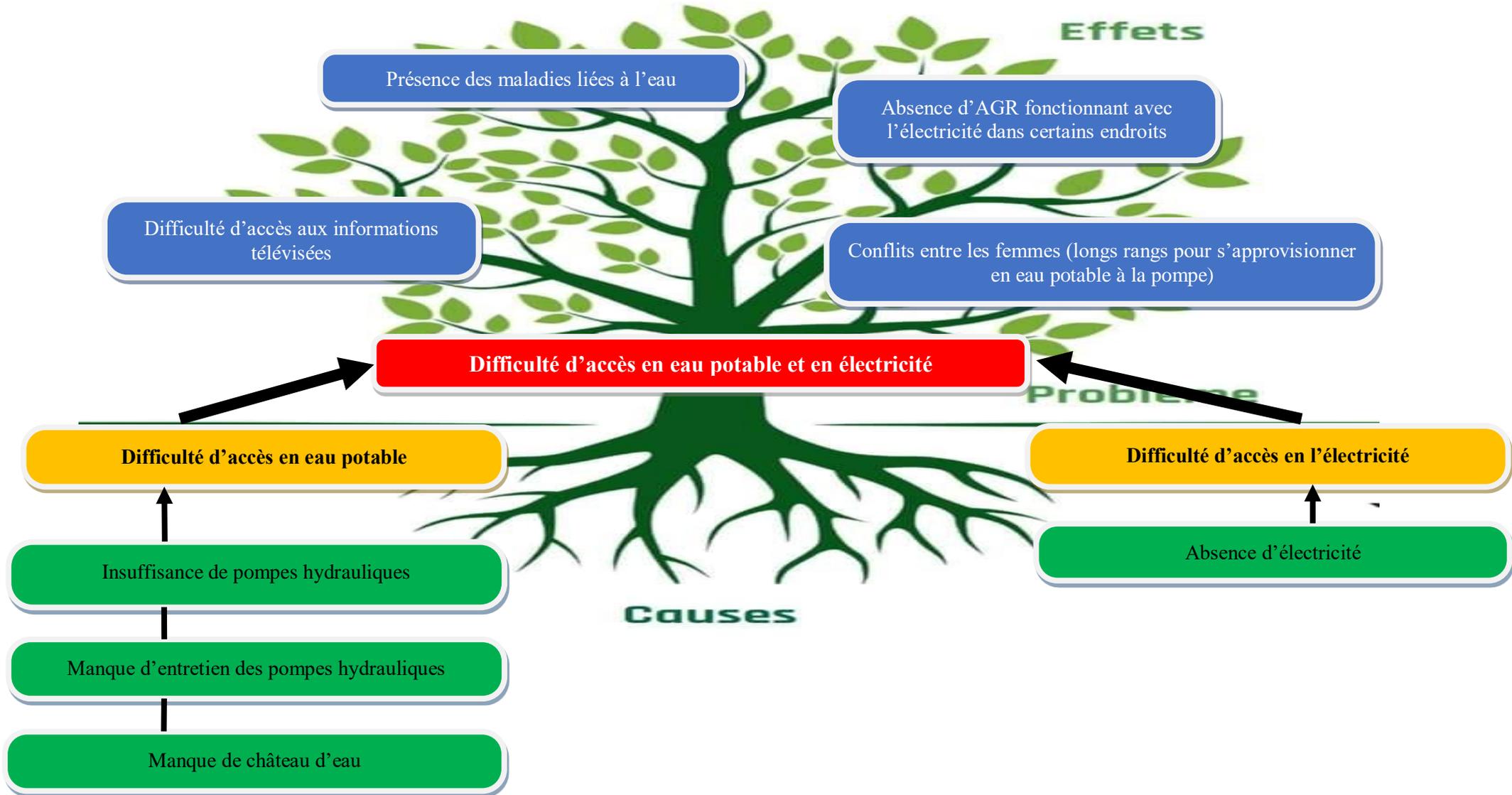
Malheureusement, la réalité est que l'accès à l'eau potable est un véritable défi dans le village en raison de l'insuffisance des infrastructures hydrauliques, notamment l'absence de château d'eau et le manque d'entretien des pompes hydrauliques. De plus, l'absence de connexion du village au réseau électrique national est un obstacle majeur pour les habitants, ce qui rend l'accès à l'électricité très compliqué. Ces problèmes ont des répercussions négatives sur la vie économique du village, car ils limitent les activités génératrices de revenus et affectent la santé des habitants en raison des maladies liées à l'eau.

L'accès limité aux informations télévisées et radiophoniques est également un problème dans la communauté. Les habitants sont privés d'informations cruciales en raison de la faiblesse de la couverture médiatique.

Pour résoudre ces problèmes, les habitants ont proposé plusieurs actions. Ils préconisent notamment de faire des plaidoyers auprès de CI-Energie, l'entreprise locale responsable de la production et de la distribution de l'énergie électrique, pour accélérer la mise sous tension électrique du village. Une autre proposition est de construire un château d'eau de type HVA qui permettra d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les habitants.

Ces initiatives contribueront à améliorer les conditions de vie des habitants et à stimuler le développement socio-économique de la communauté.

**Figure 07 :** Arbre à problème de l'eau et l'électricité



## **2.4. Domaine 4 : Santé & Hygiène**

Lors de la réalisation des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) dans le village de Koutoukro 1, les populations ont identifié un problème central dans le domaine de l'hygiène et de la santé :

- **l'accès aux services de soins de qualité et à l'hygiène est difficile.**

Les normes d'hygiène et d'assainissement ne sont pas respectées, les dépotoirs sont à ciel ouvert, les moustiques et les moucheron pullulent dans le village, les animaux errent librement, la plupart des habitations n'ont pas de latrines et l'herbe envahit le village. De plus, les équipements sanitaires sont insuffisants, le centre de santé n'a pas d'ambulance pour évacuer les malades, ni de clôture ni de point d'eau.

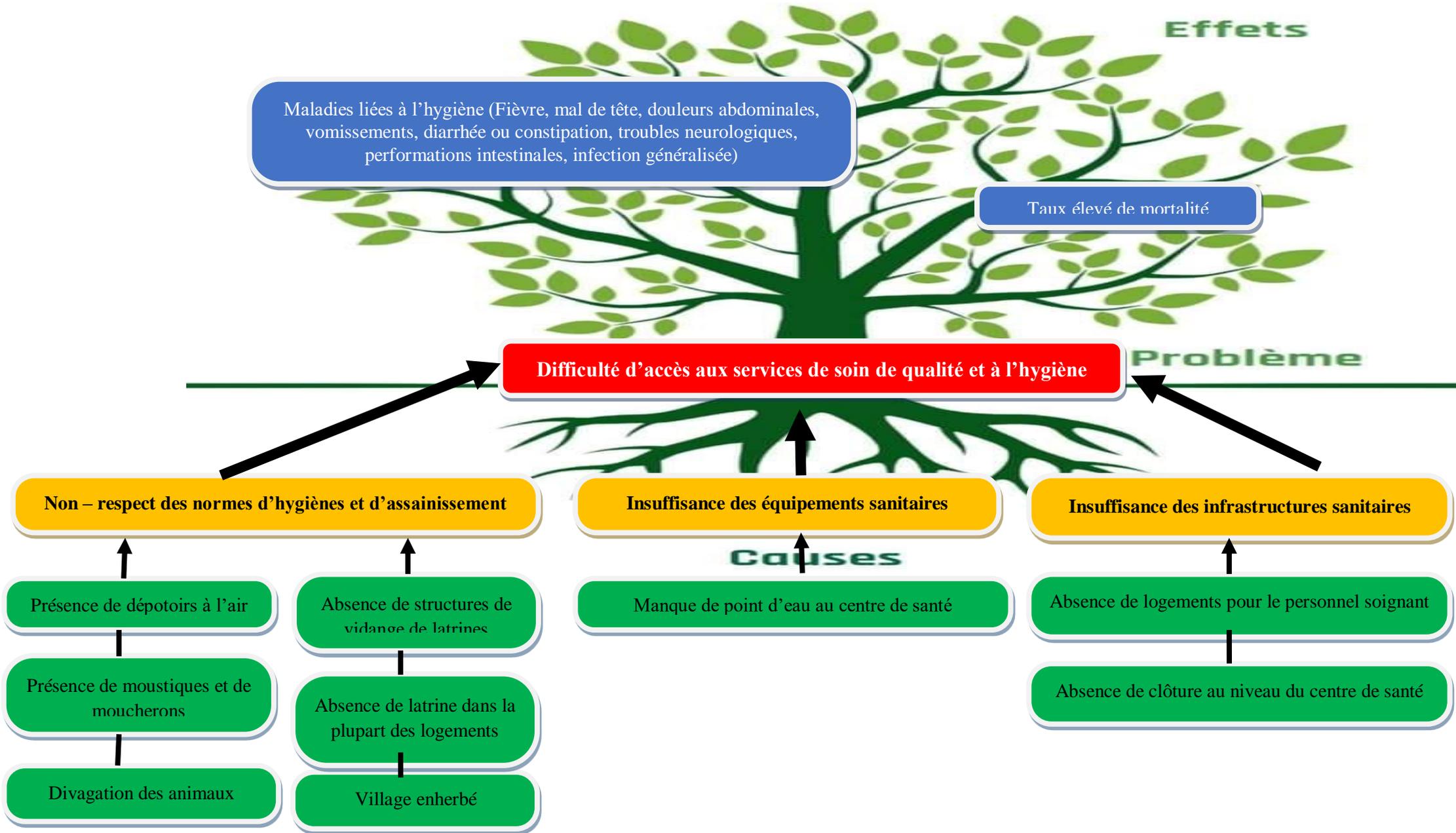
Ces problèmes ont de graves conséquences sur la santé des habitants de Koutoukro 1, notamment un taux élevé de mortalité dans le village et la propagation de maladies liées à l'hygiène, telles que des fièvres, des maux de tête et des infections généralisées. Face à cette situation, les populations ont identifié plusieurs actions à entreprendre pour résoudre ces problèmes.

La première action identifiée est de doter le centre de santé d'une ambulance pour évacuer les malades en cas d'urgence. Ensuite, les populations proposent de construire des logements pour le personnel soignant et une clôture pour le centre de santé, afin de garantir la sécurité et la protection des malades. Il est également prévu de construire une pompe hydraulique au niveau du centre de santé pour fournir de l'eau potable.

La sensibilisation des populations est également une priorité. Les populations doivent être sensibilisées sur les dangers de la défécation à l'air libre, sur le parcage des animaux et sur la nécessité de vider les latrines régulièrement. Enfin, il est prévu de faire des plaidoyers auprès des structures compétentes pour éradiquer les moucheron et les moustiques dans le village.

Toutes ces actions permettront d'améliorer les conditions sanitaires et d'hygiène de Koutoukro 1 et de garantir l'accès à des services de soins de qualité pour les populations

Figure 8 : Arbre à problème de Santé et Hygiène



## **2.5. Domaine 5 : Routes et transports**

Suite au Diagnostic Global Participatif (DGP) réalisé dans le village de Koutoukro 1, il est apparu que le secteur des Routes et Transports présente de nombreuses difficultés.

Le problème central identifié par les populations lors de cette activité est :

- **Le déplacement des biens et des personnes est difficile.**

En effet, le déplacement des biens et des personnes dans le village est particulièrement difficile, ce qui représente un frein au développement économique et social de la communauté locale.

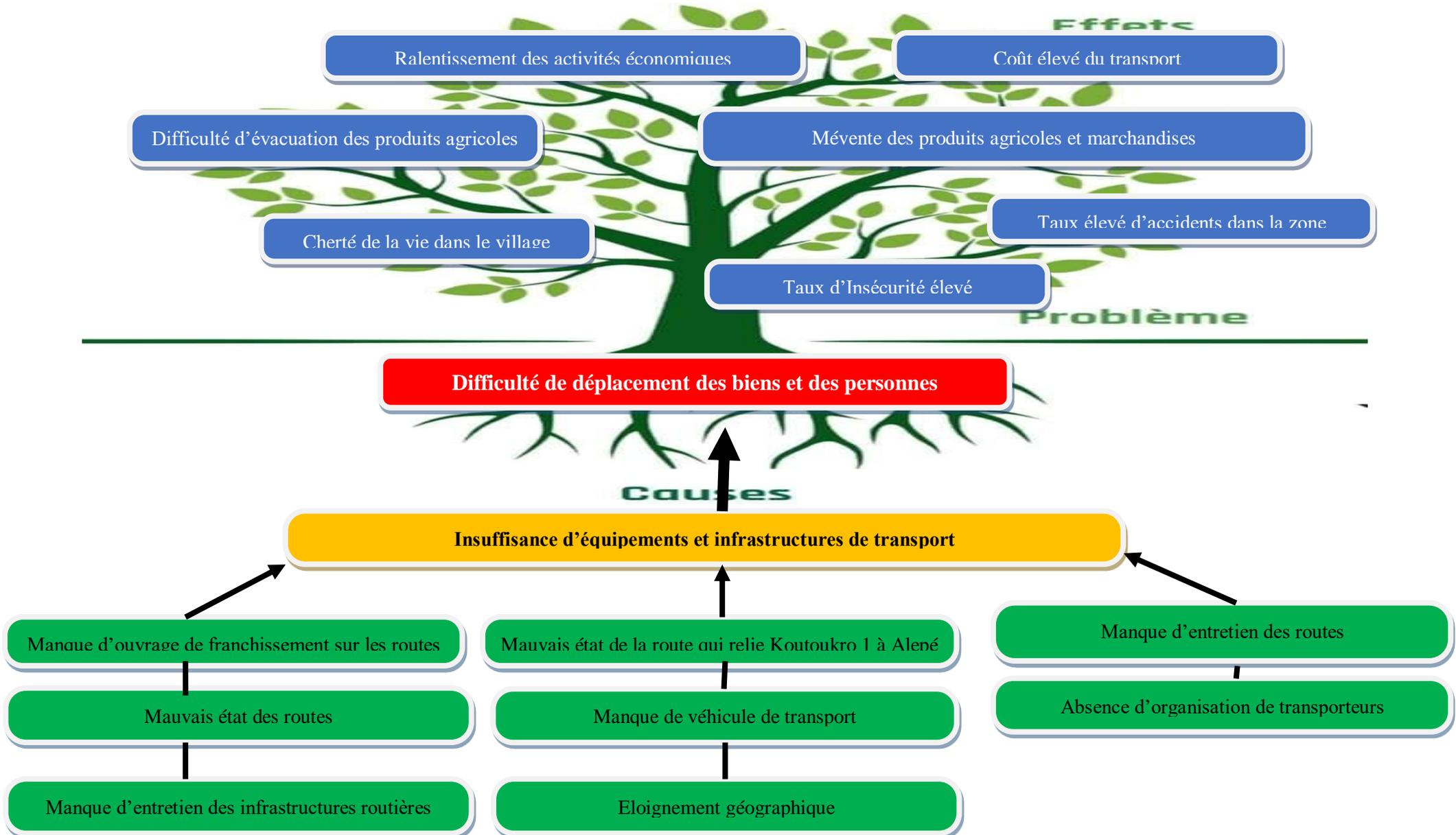
Le problème spécifique lié à ce problème central identifié dans ce secteur est l'insuffisance des équipements et infrastructures de transport. Les routes principales qui relient le village à d'autres localités de la sous-préfecture ne sont pas revêtues et sont extrêmement difficiles à emprunter, en particulier pendant la saison des pluies. De plus, le bitume le plus proche se trouve à une distance de 19 kilomètres en direction d'Alepé. En outre, le réseau routier ne dispose pas d'ouvrages de franchissement adaptés, ce qui rend difficile l'accès à certains secteurs du village.

Ces problèmes ont de graves conséquences sur la vie des habitants de Koutoukro 1, notamment des accidents, une évacuation difficile des produits agricoles, une économie ralentie et une vie chère dans le village. Les agriculteurs ont des difficultés à transporter leurs produits agricoles vers les centres urbains et à accéder aux fournitures nécessaires à leur activité. Les habitants sont également confrontés à des problèmes d'isolement et d'accès aux services de santé et d'éducation.

Face à ces problèmes, la population a proposé un certain nombre d'actions à mener pour améliorer la situation. Tout d'abord, la construction d'ouvrages de franchissement modernes est indispensable pour faciliter les déplacements des personnes et des biens. En outre, les habitants ont demandé des plaidoyers auprès des structures compétentes pour reprofiler les différentes voies d'accès au village, afin de faciliter les déplacements.

En somme, l'amélioration des routes et des transports est un enjeu majeur pour le développement de Koutoukro 1. Les solutions proposées par la population sont des pistes à explorer pour permettre aux habitants de se déplacer plus facilement et de participer pleinement à la vie économique et sociale de leur village.

Figure 9 : Arbre à problème de Routes et Transports



## 2.6. Domaine 6 : Commerce

Lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP), la population a identifié un problème majeur dans le domaine du commerce, à savoir que :

- **les échanges commerciaux sont faibles.**

Ce problème est multifactoriel et a des impacts économiques et sociaux significatifs sur la communauté.

Le principal obstacle à l'épanouissement des activités commerciales dans le village est l'absence d'un marché moderne. Les commerçants et les producteurs locaux ont du mal à trouver des débouchés pour leurs produits, car les acheteurs préfèrent souvent se rendre dans les villes voisines pour faire leurs achats. De plus, les routes du village sont en mauvais état, ce qui rend le transport des marchandises et des commerçants difficiles.

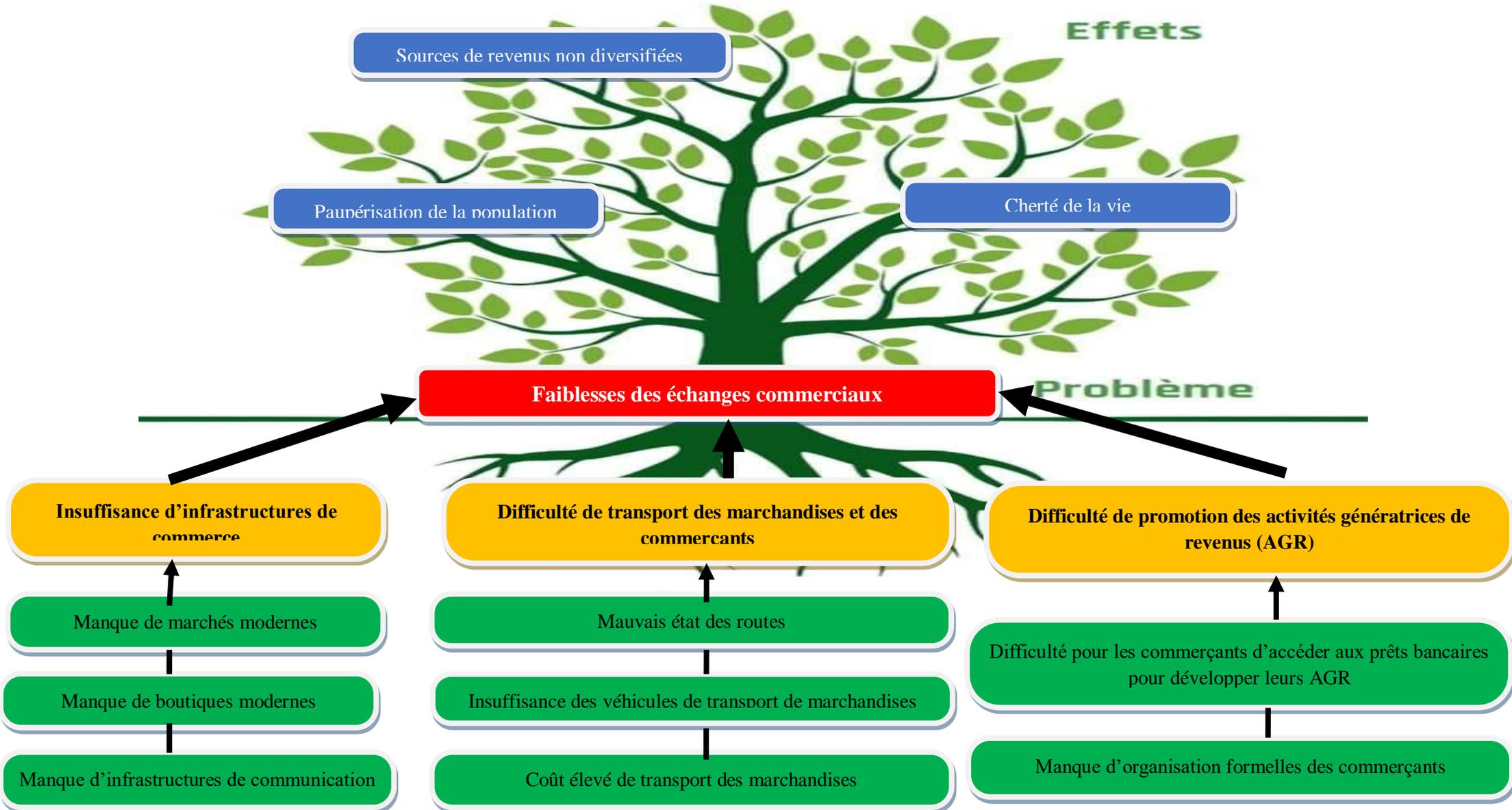
Outre ces difficultés, l'insuffisance des équipements commerciaux et la promotion difficile des activités génératrices de revenus (AGR) compliquent davantage la situation. En effet, les commerçants ont souvent du mal à trouver des financements pour lancer ou développer leurs activités, ce qui limite leur capacité à investir et à se diversifier.

Ces difficultés ont des répercussions importantes sur la communauté. Par exemple, le coût de la vie est élevé en raison de la rareté des biens et services disponibles localement. De plus, l'absence d'opportunités économiques suffisantes oblige les habitants à chercher des emplois dans d'autres régions, ce qui entraîne une désertion du marché local. Cette situation peut entraîner une diminution de l'activité économique et une perte de dynamisme pour la communauté.

Cependant, pour répondre à cette situation, la population a proposé plusieurs solutions qui pourraient contribuer à améliorer les échanges commerciaux. En premier lieu, il est recommandé de construire un marché moderne pour favoriser les échanges commerciaux locaux et régionaux. En outre, il serait utile d'organiser les commerçants afin qu'ils puissent mieux s'entraider et bénéficier de formations pour améliorer la gestion de leurs activités.

Enfin, les populations ont proposé de faire des plaidoyers auprès des autorités et des IMF afin d'octroyer des prêts aux femmes et commerçants, ce qui pourrait stimuler l'activité économique locale et favoriser l'essor des petites entreprises. En somme, ces solutions proposées pourraient constituer des leviers pour améliorer les échanges commerciaux et stimuler le développement économique dans le village.

Figure 10 : Arbre à problème du domaine Commerce



## 2.7. Domaine 7 : Communication

Lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP), les populations ont identifié un problème crucial dans le domaine de la communication, qui est considéré comme un élément essentiel pour le développement de la communauté :

- **La couverture des réseaux téléphoniques et radiophoniques est faible.**

Cette situation limite l'accès des populations aux informations et aux services.

Les infrastructures de télécommunications dans le village sont limitées, ce qui rend difficile la réception des fréquences radio, l'accès à l'internet et l'utilisation des réseaux mobiles. Ces problèmes ont pour conséquence que les populations ont un accès limité aux informations, ce qui ralentit les opérations économiques.

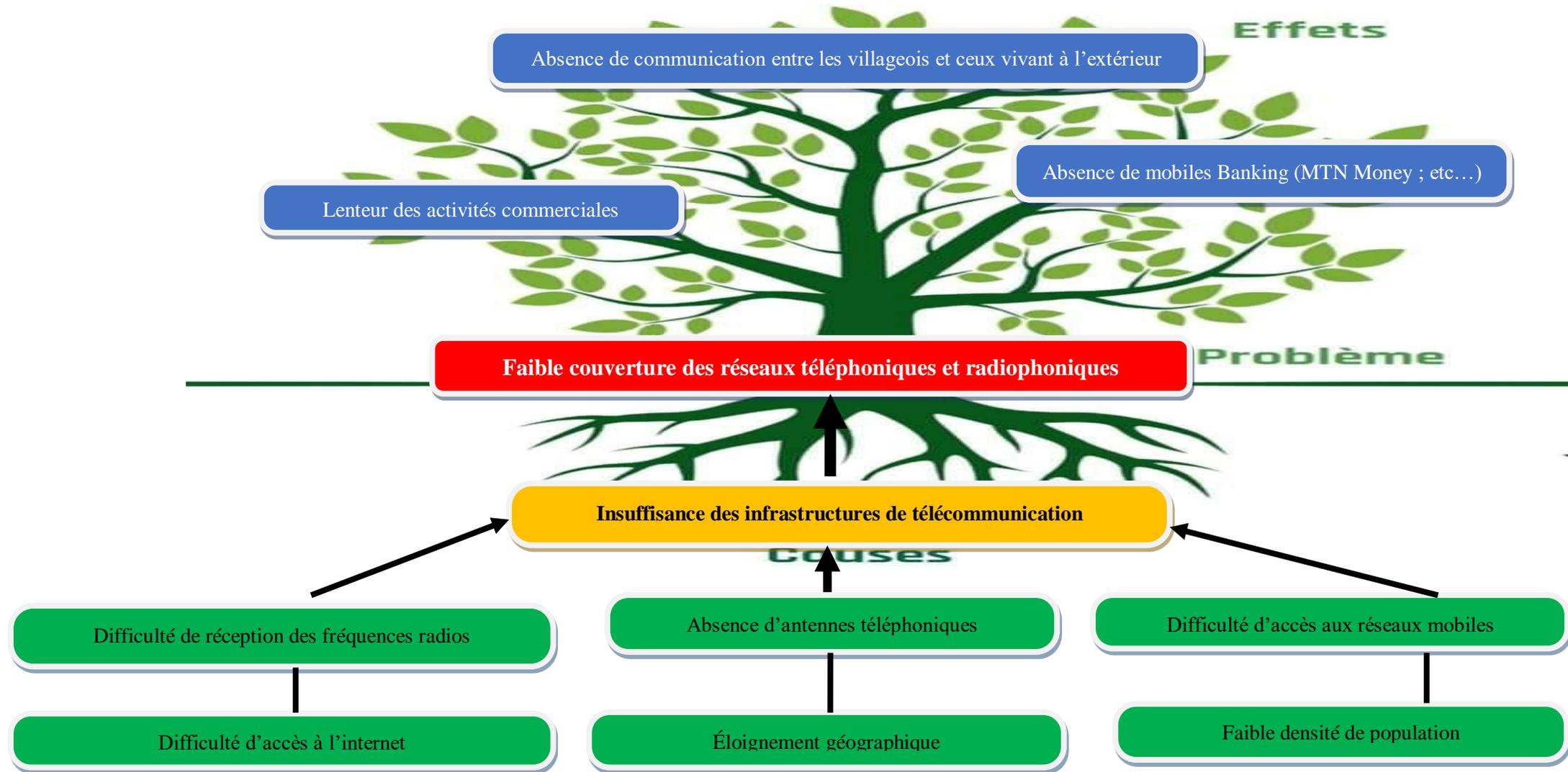
De plus, les activités économiques dans le village sont limitées en raison du manque de communication. Les habitants ne peuvent pas facilement contacter les amis, parents et les partenaires commerciaux, ce qui affecte négativement les relations et les échanges commerciaux. En outre, l'accès limité à l'information nuit à l'enseignement, et à la diffusion de connaissances.

Les populations ont donc proposé des actions à mener pour améliorer la communication dans le village, notamment :

- ✓ Faire des plaidoyers auprès des opérateurs de téléphonies mobiles pour installer des antennes téléphoniques qui permettront d'augmenter la couverture de réseau dans le village. Cela permettra aux habitants de mieux communiquer avec le monde extérieur et de développer les activités économiques locales.
- ✓ Établir un centre d'accès à l'information, où les habitants pourront accéder à l'internet et recevoir des informations sur les opportunités commerciales, les offres d'emploi et les nouvelles du monde extérieur.
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation pour encourager l'utilisation des technologies de communication, telles que les téléphones mobiles et l'internet, et pour enseigner aux habitants comment les utiliser efficacement.

Ces actions contribueront à améliorer la communication dans le village et à accélérer le développement économique et social de la communauté.

Figure 11 : Arbre à problème du domaine Communication



## 2.8. Domaine 8 : Culture ; Loisirs & Sport

Les Les Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) menés dans le domaine de la culture, des loisirs et du sport ont mis en évidence une situation problématique dans le village :

- **l'accès aux infrastructures et équipements de loisirs et de sports pour l'épanouissement des jeunes est difficile.**

En effet, les jeunes du village sont confrontés à un manque d'infrastructures et d'équipements de loisirs et de sports adéquats pour leur permettre de s'épanouir. Par exemple, le foyer des jeunes est inachevé et il n'y a pas de terrain de football dans le village.

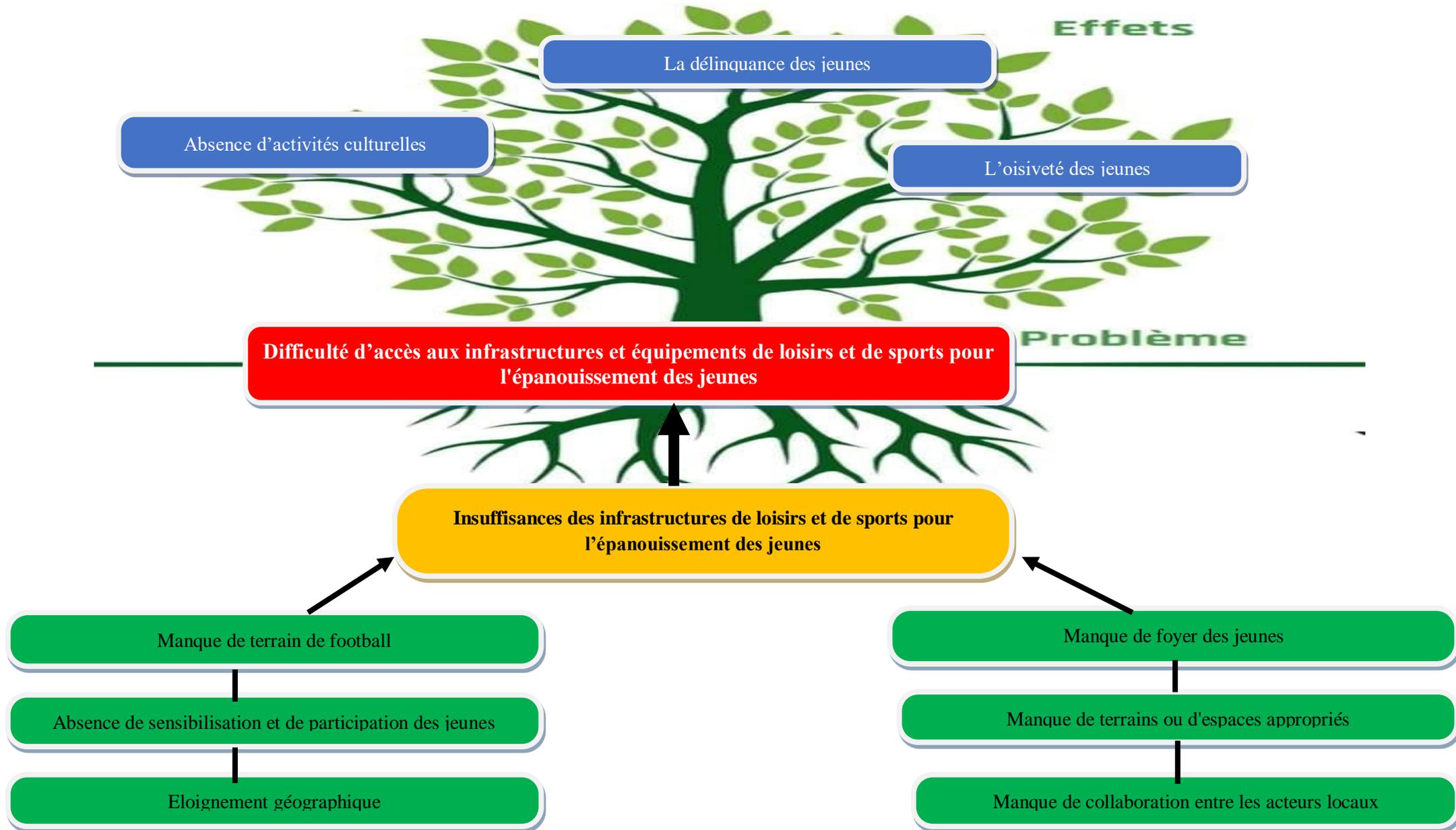
Ces problèmes ont des conséquences néfastes, notamment l'oisiveté et la délinquance chez les jeunes, faute de distractions, ainsi que l'absence d'activités culturelles significatives dans le village. De plus, l'absence d'infrastructures et d'équipements de loisirs et de sports appropriés limite les opportunités pour les jeunes de développer des compétences et des talents, ainsi que leur capacité à se divertir et à se détendre.

Cependant, la population a identifié des actions à mener pour répondre à ce problème. Tout d'abord, il est proposé de terminer la construction du foyer des jeunes, qui permettrait d'offrir aux jeunes un espace de loisirs et de détente adapté à leurs besoins. De plus, il est proposé de créer un terrain de football pour permettre aux jeunes de pratiquer leur sport favori et d'encourager l'esprit d'équipe et la camaraderie. Ces actions permettront aux jeunes de s'engager dans des activités productives et positives qui les aideront à se développer et à s'épanouir dans un environnement sain et sécurisé.

Enfin, il est important de souligner que ces actions ne sont pas seulement bénéfiques pour les jeunes du village, mais aussi pour l'ensemble de la communauté.

Les infrastructures et équipements de loisirs et de sports peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie dans le village, en offrant des espaces de rencontre et de socialisation pour les jeunes et les adultes, ainsi que des opportunités de divertissement et de détente pour tous.

Figure 12 : Arbre à problème du domaine Culture et loisirs



## **2.9. Domaine 9 : Foncier**

Lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP), la question du foncier a été largement discutée, et les populations ont identifié un problème majeur :

- **L'accès aux terres du village est difficile.**

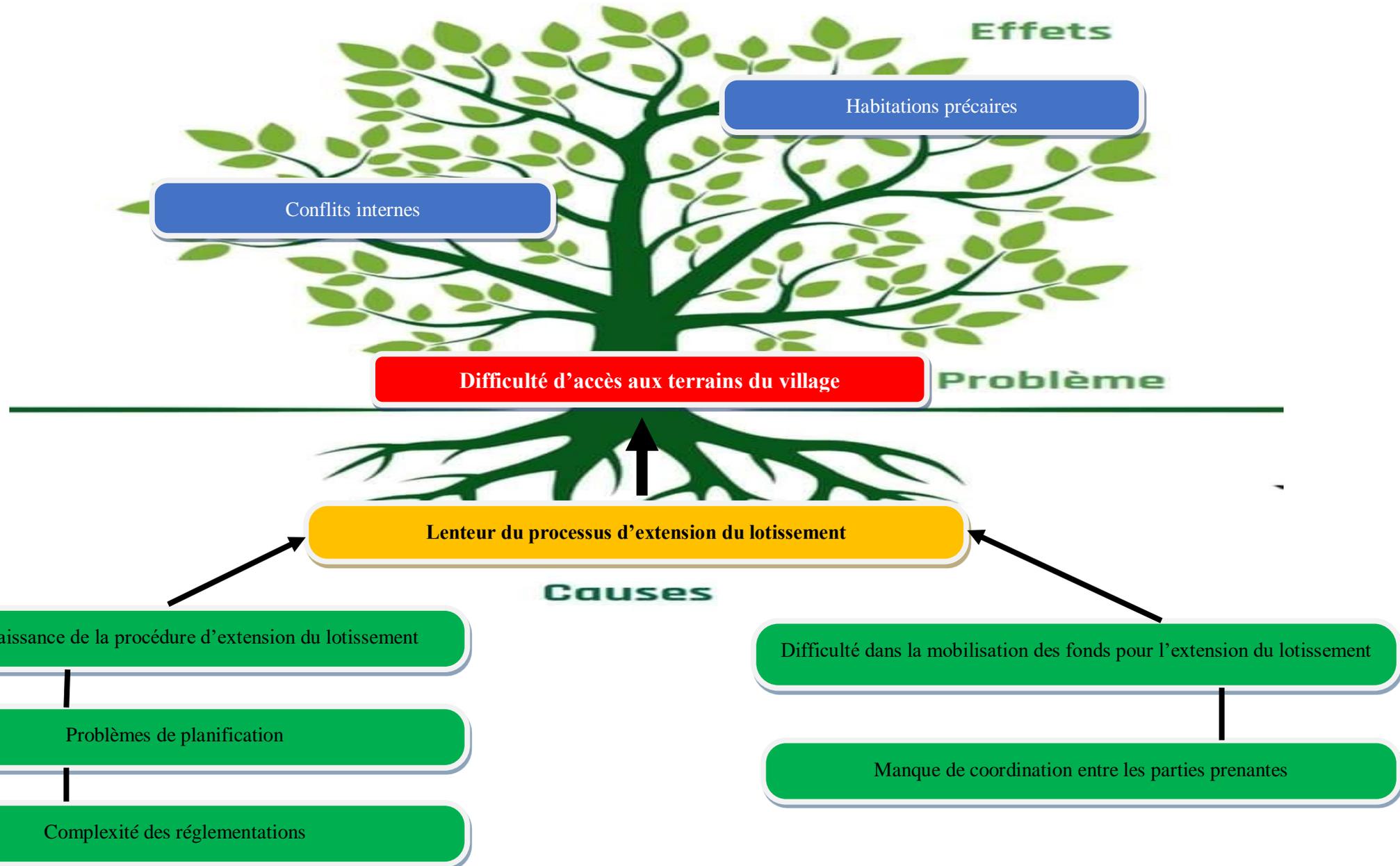
Cette situation crée des conflits fonciers et une construction désorganisée de logements dans différentes parties du village. En effet, le processus d'extension du lotissement est très lent et cela rend l'accès aux terres difficile pour les populations du village. Cette situation entrave le développement économique du village car elle décourage les investisseurs et les entrepreneurs potentiels.

Les populations ont proposé plusieurs actions à mener pour résoudre ce problème, notamment :

- ✓ Accélérer le processus d'extension du lotissement pour faciliter l'accès aux terres du village ;
- ✓ Sensibiliser la population sur l'importance de respecter les règles foncières en vigueur pour éviter les conflits fonciers ;
- ✓ Faciliter la création de coopératives foncières pour les populations locales afin d'encourager l'investissement et la production dans le secteur agricole ;
- ✓ Développer des projets de microcrédit pour les populations locales pour leur permettre d'acquérir des terres et de développer des projets économiques durables.

En mettant en œuvre ces actions, les populations pourront faciliter l'accès aux terres du village, encourager l'investissement et la production dans le secteur agricole, stimuler l'entrepreneuriat local et renforcer le développement économique du village dans son ensemble.

Figure 13 : Arbre à problème du domaine foncier



## **2.10. Domaine 10 : Environnement**

Au cours des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP), la population a identifié un problème central dans le domaine environnemental :

- **La gestion durable des ressources naturelles (Réserves, Forêts, Cours d'eau, Terres, etc.) est difficile.**

En effet, les ressources telles que les réserves, les forêts, les cours d'eau et les terres sont difficilement gérées dans le village. Les exploitants forestiers détruisent les forêts et les plantations, tandis qu'il n'y a pas de structures étatiques chargées de la gestion des ressources naturelles dans la zone.

Cette situation a des conséquences néfastes pour l'environnement, y compris la disparition des espèces animales, la déforestation abusive et l'exposition des populations aux effets néfastes du changement climatique.

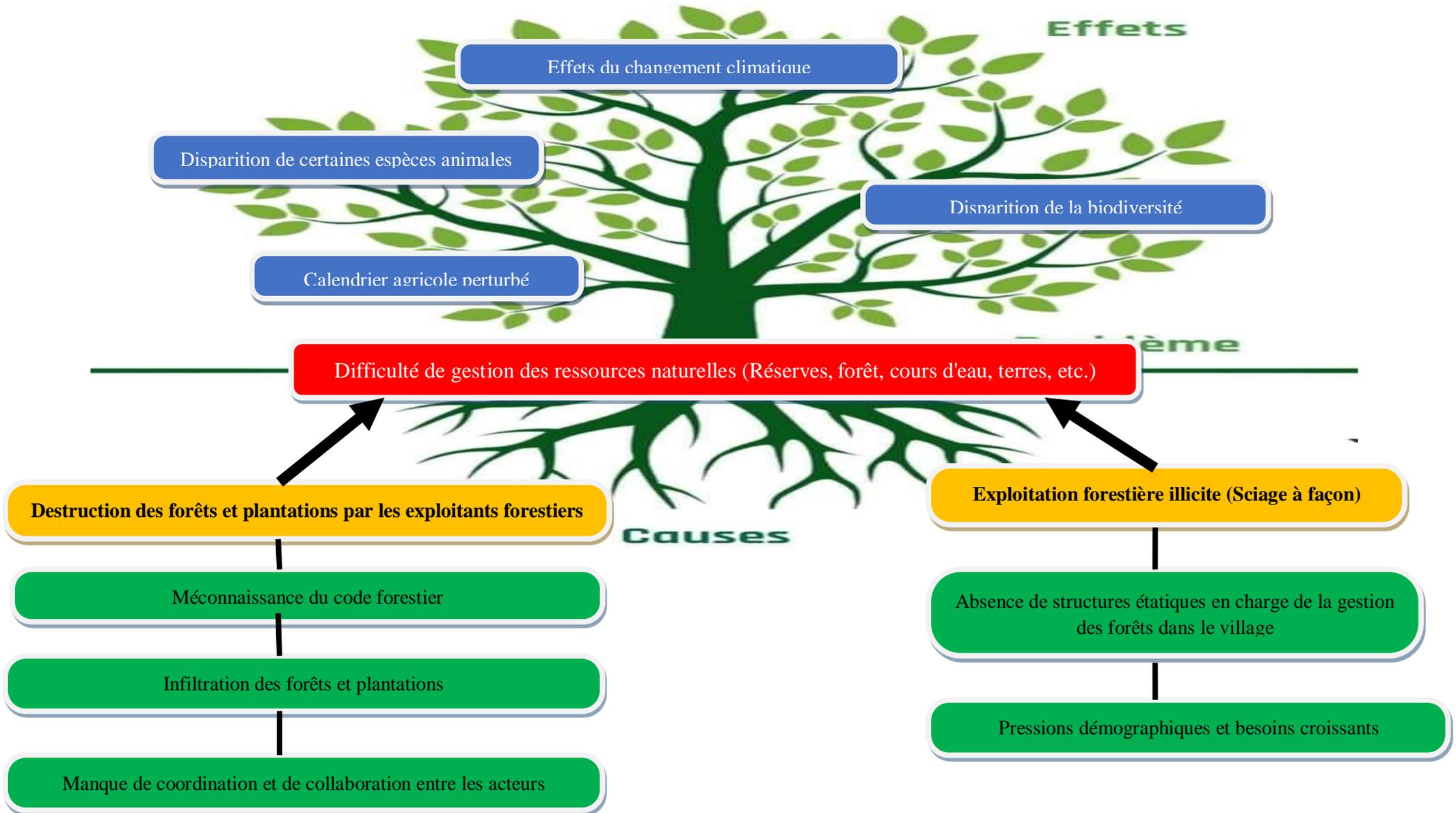
Cependant, pour répondre à cette situation, la population a proposé plusieurs mesures, notamment :

- ✓ la sensibilisation des populations sur le code forestier en vigueur ;
- ✓ la reforestation de 15 hectares de forêt.

La sensibilisation des populations sur le code forestier leur permettra de mieux comprendre les règles et réglementations en matière de gestion des ressources naturelles, tandis que la reforestation permettra de restaurer la biodiversité locale et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

De plus, il a été suggéré que les autorités locales travaillent avec les communautés locales pour établir des plans de gestion des ressources naturelles qui tiennent compte des besoins des populations locales et garantissent la durabilité de l'environnement. Les communautés locales pourraient également être impliquées dans la surveillance et la gestion des ressources naturelles, ce qui renforcerait leur engagement envers la préservation de l'environnement.

**Figure 14:** Arbre à problème de l'Environnement



# **III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE**

### 3.1. Vision et orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire

La vision se définit comme étant un ensemble formé par la description du futur, la raison d'être et les valeurs d'une organisation. Elle n'est pas une simple ambition, elle doit contenir la véritable raison d'être de l'organisation pour le long terme, elle doit être exprimée de manière claire, synthétique et interpellante pour être appropriable et mobilisatrice.

La vision de la Côte d'Ivoire, déclinée dans l'étude prospective « *Côte d'Ivoire 2040* », s'énonce comme suit :

**« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ».**

Cette vision repose sur 04 piliers :

- ✓ la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation démocratique ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.

La réalisation de cette vision a été traduite par le résultat global du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui se décline en six (06) orientations stratégiques :

1. l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes;
2. le développement du capital humain et promotion de l'emploi;
3. le développement du secteur privé et de l'investissement ;
4. le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
5. le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
6. le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.

### 3.2. Vision de la région de la Mé

La vision de la région de la Mé, région à laquelle appartient le village de Koutoukro 1 est :

**« La Mé, un pôle économique prospère, solidaire et un modèle de développement local durable, et inclusif ».**

Pour atteindre cette vision (2022-2026), cinq (05) principaux axes ou orientations stratégiques ont été identifiés par les acteurs de développement de la région, il s'agit :

1. développement de l'économie locale ;
2. développement du capital humain et promotion de l'emploi ;
3. développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;
4. renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;
5. renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration.

### **3.3. Vision du village de Koutoukro 1**

Le 29 septembre 2022, lors d'un atelier, les acteurs de développement de Koutoukro 1 ont convenu de la vision suivante :

***« A l'horizon 2032, Koutoukro 1, ville industriellement prospère est dotée de plusieurs infrastructures modernes, et profite de tout son potentiel touristique, minier, agricole, et humain dans une atmosphère de paix et d'harmonie »***

A travers cette vision, les acteurs de développement de Koutoukro 1 ont pour ambition de faire du village une cité industrielle moderne, en s'appuyant sur des ressources humaines et divers secteurs d'activité tels que le tourisme, l'agriculture et l'exploitation minière. Leur objectif est de créer un environnement propice à la paix et à l'harmonie pour favoriser la croissance et le développement de la communauté.

***Photo 12 :*** Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP



### **3.4. Les Orientations stratégiques du village de Koutoukro 1**

Les orientations stratégiques de développement de la localité de Koutoukro 1 sont définies à partir de la synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ainsi, les participants à l'atelier de planification se sont donné les quatre (04) axes suivants :

- 1- Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale ;
- 2- Réduire la pauvreté ;
- 3- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- 4- Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.

### 3.5. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs spécifiques de la localité de Koutoukro 1 et les résultats attendus ont été formulés à partir des axes stratégiques retenus. Ainsi, pour chaque stratégie, des objectifs spécifiques, des résultats attendus ainsi que des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) ont été formulés conformément aux Orientations Stratégiques nationales, régionales, et internationales (PND, PSD, ODD) comme suit dans le tableau ci-dessous

**Tableau 20 :** Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)<sup>2</sup>

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
<b>GOVERNANCE ET ETHIQUE</b>	Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale	<b>OS 1 :</b> faciliter l'accès aux terrains du village	<p><b>Axe 4 :</b> renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale</p> <p><b>Axe 5 :</b> renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration</p>	<b>Axe Stratégique 6 :</b> le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.	<b>ODD 16 :</b> Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

<sup>2</sup> Les Objectifs de Développement Durable (ODD) en Annexe 3

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ECONOMIE	Réduire la pauvreté	OS 1: Améliorer les revenus des producteurs	Axe 1 : développement de l'économie locale	Axe stratégique 1 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes.  Axe stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement.	ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde  ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
		OS 2 : Améliorer les échanges commerciaux dans le village	Axe 1 : développement de l'économie locale	Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement;	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.  ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
		OS 3: Faciliter le déplacement des biens et des personnes	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement;	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 1 : Rendre fonctionnel le système éducatif local	Axe 2 : développement du capital humain et promotion de l'emploi	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi  Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale;	ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 2 : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
		OS 3 : Faciliter l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
		OS 4 : Faciliter l'accès aux infrastructures et équipements de loisirs et de sports pour l'épanouissement des jeunes	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale	Axe stratégique 1 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
<b>COMMUNAUTE</b>	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	<b>OS 5</b> : Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques	<b>Axe 3</b> : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	<b>Axe stratégique 2</b> : le développement du capital humain et promotion de l'emploi <b>Axe stratégique 4</b> : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	<b>ODD 3</b> : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc...)	<b>OS 1</b> : Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc...)	<b>Axe 3</b> : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	<b>Axe stratégique 5</b> : le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique	<b>ODD 13</b> : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions <b>ODD 15</b> : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

# **IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION**

#### 4.1. Cadre logique et planification par programme

Le cadre logique est un outil de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), il nous aidera à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quel est le but du Programme/projet et quels sont les résultats attendus ?
- ✓ Quelles activités devraient être menées pour atteindre ces résultats ? Est-ce que ces résultats concourent réellement aux objectifs ?
- ✓ Quels risques pourraient affecter l'atteinte des objectifs et le déroulé du Programme/projet comme anticipé ?
- ✓ Comment seront mesurés l'évolution des activités et l'atteinte des objectifs ?
- ✓ Comment et sous quelle forme seront obtenues ces données ?
- ✓ Sur quelle période réaliser les programmes/projets ?

Le cadre logique synthétise donc sous forme de tableau toutes les informations clés d'un Programme/projet: objectifs, résultats, activités, hypothèses/risques, programmation, ressources.

Dans ce PDL, nous verrons successivement les cadres logiques des quatre (04) programmes<sup>3</sup> identifiés lors des ateliers de planification, il s'agit notamment de :

- la Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale (Programme 1) ;
- la réduction de la pauvreté dans le village (Programme 2) ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (Programme 3) ;
- la préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.) (Programme 4).

---

<sup>3</sup> Un programme est un ensemble de projets, dépendants les uns des autres, et qui contribuent à atteindre un même objectif

**4.1.1. Programme 1 :** Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale

**Tableau 21 :** Cadre logique du programme 1

<b>Objectif Global 1 (OG 1) :</b> Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale																
<b>Objectif Spécifique 1 (OS 1):</b> Faciliter l'accès aux terrains du village						<b>Chronogramme</b>										<b>Budget</b> (Frs CFA)
<b>Résultats</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Indicateurs Objectivement Vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Risques</b>	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
<b>R 1.1 :</b> Le processus d'extension du lotissement est amélioré et entamé	Procéder à l'extension du lotissement	CDL ; Chefferie ; Sous-préfecture ;	Nombre de lots disponibles	PV de réception définitive	Indisponibilité de fonds											1 500 000

**Source :** Atelier planification, Septembre 2022

**4.1.2. Programme 2 :** Réduction de la pauvreté dans le village

**Tableau 22 :** Cadre logique du programme 2

Objectif Global 2 (OG 2) : Réduire le taux de pauvreté dans le village d'ici l'horizon 2032																	
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Améliorer les revenus des producteurs						Chronogramme										Budget (Frs CFA)	
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10		
<b>R 1.1 :</b> Les productions agricoles sont améliorées	Réhabiliter les vieilles plantations de cacao	CDL ; Chefferie ; Producteurs de cacao	Superficie de plantations réhabilitées / Nombre de producteurs touchés	Rapport d'activité	Indisponibilité de fonds												20 000 000
	Acquérir des semences améliorées	CDL ; CNRA ; Mutuelle ; Coopératives ; ONG	Quantité de semence améliorée distribuée aux producteurs (Ha)	PV de réception	Indisponibilité de semences améliorées												500.000
	Sensibiliser les populations sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires	CDL, Chefferie, Communauté ; ANADER	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL												
<b>R 1.2 :</b> les productions animales sont améliorées	Former les jeunes aux techniques d'élevages modernes	CDL ; Chefferie ; AEJ ; ANADER	Nombre de jeunes formés	Rapport d'activité	Indisponibilité de fond / Involonté des jeunes												1 000 000

Plan de Développement Local de Koutoukro 1 2022 – 2032

<b>R 1.3 :</b> La commercialisation des produits agricoles est facilitée	Créer une coopérative agricole dans le village	CDL ; Chefferie ; Communauté	Nombre de producteur mis en coopérative	Documents de création de la coopérative	Involonté des producteurs															10 000 000	
	Faire des plaidoyers auprès de APROMAC et la SAPH afin de reprofiler toutes les pistes agricoles	CDL ; Chefferie ; SAPH ; APROMAC	Nombre de session de rencontre avec SAPH & APROMAC / Pistes reprofilées (km)	PV de réception	Indisponibilités de fonds / Involonté de SAPH et APROMAC																
<b>Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Améliorer les échanges commerciaux dans le village</b>						<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>	<b>A6</b>	<b>A7</b>	<b>A8</b>	<b>A9</b>	<b>A10</b>	<b>Budget</b>					
<b>R 2.1 :</b> Les infrastructures commerciales sont suffisantes et modernes	Construire un marché moderne dans le village	CDL ; Chefferie ; Communauté	Nombre de marché moderne construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds																15 000 000
	Organiser les commerçants	CDL ; Chefferie ; Communauté	Nombre d'association de commerçant formalisée	Récépissé de dépôt	Involonté des commerçants																
<b>R 2.2 :</b> Les activités génératrices de revenus (AGR) sont promues dans le village	Faire des plaidoyer auprès des institutions de microfinances (IMF) et les autorités afin de financer les AGR des commerçants	CDL ; IMF ; Communauté ; Chefferie ; autorités (FAFCI)	Nombre de session de rencontre avec les IMF et les autorités	Rapport de session	Involonté des commerçants Involonté des IMF																

Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter le déplacement des biens et des personnes						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
<b>R 3.1 :</b> les équipements et infrastructures de transports sont suffisants et modernes	Faire des plaidoyers auprès du CR afin de construire des ouvrages de franchement modernes	CDL ; chefferie ; CR	Nombre d'ouvrage de franchissement	PV de réception	Involonté du CR/Indisponibilité de Fonds											
	Faire des plaidoyers auprès des structures compétentes afin de reprofiler les différentes voies d'accès au village et les pistes agricoles	CDL ; Chefferie ; CR ;	Nombre de session de rencontre avec les autorités / Pistes (Km)	PV de réception	Indisponibilité financière											

Source : Atelier planification, Septembre 2022

#### 4.1.3. Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité

Tableau 23 : Cadre logique du programme 3

Objectif Global 3 (OG 3) : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Faciliter l'accès à l'éducation dans le village						Chronogramme										Budget (Frs CFA)
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
<b>R 1.1 :</b> les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Construire 03 logements des enseignants	CDL ; Chefferie ; COGES ; Communauté	Nombre de logement construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											18 000 000
	Réhabiliter 08 salles de classe	CDL ; Chefferie ; COGES ; Communauté	Nombre de salle de classe réhabilité	PV de réception	Indisponibilité de fonds											3 200 000

Plan de Développement Local de Koutoukro 1 2022 – 2032

<b>R 1.1 :</b> les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Construire 04 latrines au sein de l'école	CDL ; chefferie ; COGES ; Communauté	Nombre de latrines construites	PV de réception	Indisponibilité de fonds														4 000 000
	Construire une cantine scolaire	CDL ; chefferie ; COGES ; Communauté	Nombre de cantine construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds														5 000 000
<b>R 1.2 :</b> Les équipements scolaires sont suffisants	Equiper les écoles avec 80 tables-bancs	CDL ; Chefferie ; Communauté ; COGES	Nombre de table – banc	PV de réception	Indisponibilité de fonds														1 200 000
	Construire une pompe hydraulique au sein de l'école	CDL ; Chefferie ; COGES ; Communauté	Nombre de pompe hydraulique	PV de réception	Indisponibilité de fonds														12 000 000
<b>R 1.3 :</b> Le personnel enseignant est suffisant	Faire des plaidoyers auprès de l'inspecteur afin d'affecter des enseignants au sein de l'école	CDL ; Chefferie ; IEP ; COGES	Nombre de session de rencontre Nombre d'enseignant affecté	Rapport d'activité	Involonté de IEP / Indisponibilité de fonds														
<b>Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité</b>						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	<b>Budget (Frs CFA)</b>			
<b>R 2.1 :</b> l'accès à l'eau potable est facilité	Construire un château d'eau solaire	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONEP ; Communauté	Nombre de château d'eau construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds														25 000 000
<b>R 2.2 :</b> L'accès à l'électricité est facilité	Faire des plaidoyers avec CI-Energie afin de finaliser la mise sous tension électrique	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; CI-Energie	Nombre de rencontre	Rapport de rencontre	Involonté du CDL														

Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter l'accès au service de soin de qualité et à l'hygiène						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
<b>R 3.1</b> : les infrastructures sanitaires sont modernes et suffisantes	Construire une (01) clôture pour le centre de santé	CDL, Chefferie, OSC, ONG	Nombre de clôture	PV de réception	Indisponibilité financière											3 000 000
	Construire 02 logements pour le personnel soignant	CDL, Chefferie, OSC, ONG	Nombre de logement construit	PV de réception	Indisponibilité financière											12 000 000
<b>R.3.2</b> : les normes relatives à l'hygiène et à l'assainissement sont respectées	Faire des plaidoyers auprès des entreprises de vidanges de WC afin de vider les latrines	CDL, Chefferie, ONG, OSC	Nombre de dépotoir moderne construit	PV de réception	Indisponibilité financière											
	Sensibiliser la population à entretenir le village	CDL, Chefferie, INHP (Institut National de l'Hygiène Publique), Communauté	Nombre de personnes sensibilisées (H/F)	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL											
	Sensibiliser la population sur les dangers de la défécation à l'air libre	CDL, Chefferie, ONG ; communauté ;	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL											
	Sensibiliser les populations sur le parage des animaux	CDL, Chefferie, ANADER ;	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté des éleveurs											
<b>R 3.3</b> : Les équipements sanitaires sont suffisants et modernes	Construire une pompe hydraulique au niveau du centre de santé	CDL, Chefferie	Nombre de session de rencontre	Rapport	Involonté du CDL											12 000 000
	Doter le centre de santé d'une ambulance	CDL, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre d'ambulance	Rapport annuel de l'infirmier	Indisponibilité financière											40 000 000

Objectifs Spécifiques 4 (OS 4) : Renforcer les infrastructures et équipements de loisirs et sportifs pour l'épanouissement des jeunes						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budgets
R 4.1 : Les infrastructures de loisirs et de sports pour l'épanouissement des jeunes sont modernes et suffisantes	Achever le foyer des jeunes	CDL, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre de foyer de jeunes achevé	PV de réception	Indisponibilité financière											25 000 000
	Créer un terrain de football	CDL, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre de terrain de football créé	PV de réception	Indisponibilité financière											1 500 000
Objectifs spécifiques 5 (OS 5) : Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques et radiophoniques dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budgets
R 5.1 : Les infrastructures de télécommunication sont suffisantes et modernes	Faire des plaidoyers auprès des opérateurs de téléphonies mobiles afin d'installer des antennes téléphoniques	CDL Chefferie ; opérateurs de téléphonies mobiles	Nombre de session d'échange	Rapport de session	Involonté du CDL											

Source : Atelier planification, Septembre 2022

**4.1.4. Programme 4 :** Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc...)

**Tableau 24 :** Cadre logique du programme 4

<b>Objectif Global 4 (OG 4) :</b> Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêts, Cours d'eau, Terres, etc.)																
<b>Objectif Spécifique 1 (OS 1):</b> Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)						Chronogramme										
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)
<b>R 1.1 :</b> Les forêts et les plantations ne sont plus détruites par les exploitants forestiers et les forêts sont reconstituées	Sensibiliser les populations sur le code forestier	CDL ; Chefferie ; Mutuelle, ONG, OSC ; Eaux et forêts	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL											
	Reboiser 15 ha de forêt	CDL, Chefferie, Mutuelle ; OSC ; ONG ; Eaux et forêts	Nombre de parcelle reboisée	Rapport d'activité	Indisponibilité de fonds											30 000 000

*Source :* Atelier planification, Septembre 2022

#### 4.2. Identification des idées de projets et définition des priorités

Les idées de projets sont extraites des actions à mener (mentionnées dans les tableaux ci-dessus) dans les différents domaines d'activités. Elles sont au nombre de vingt-un (21) comme l'indique le tableau ci-après, cependant, pour plus de lisibilité, le plan est sectionné en programmes.

**Tableau 25 : Récapitulatif et priorisation des projets par programme**

Programmes	Projets	Point obtenu <sup>4</sup>	Ordre	Domaine
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de deux (02) logements du personnel soignant	171	1 <sup>er</sup>	Santé & Hygiène
	Projet d'équipement de l'école en 70 tables-bancs	146	2 <sup>ème</sup>	Education
	Projet d'achèvement du foyer des jeunes	113	3 <sup>ème</sup>	Loisirs ; cultures & Sports
	Projet de réhabilitation de huit (08) salles de classe	63	4 <sup>ème</sup>	Education
	Projet de construction d'une pompe hydraulique au niveau du centre de santé	62	5 <sup>ème</sup>	Hygiène & Santé
	Projet de création d'une coopérative agricole	62	6 <sup>ème</sup>	Agriculture
	Projet de réhabilitation de trois (03) logements pour le personnel enseignant	59	7 <sup>ème</sup>	Education
Réduction de la pauvreté	Projet de construction d'un marché moderne	55	8 <sup>ème</sup>	Commerce
	Projet de formation des jeunes en techniques d'élevage moderne	51	9 <sup>ème</sup>	Agriculture & Elevage
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de dotation du centre de santé en ambulance	49	10 <sup>ème</sup>	Santé & Hygiène
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de quatre (04) latrines à l'école	48	11 <sup>ème</sup>	Education
	Projet de construction d'une clôture pour le centre de santé	43	12 <sup>ème</sup>	Santé & Hygiène

<sup>4</sup> Une approche participative qui au travers l'outil « diagramme préférentiel permet aux populations de s'exprimer librement sur une base de vote à bulletins secrets. Il s'agit en effet pour chaque participant de choisir 10 projets de son choix parmi tous les projets auxquels il va attribuer ensuite un certain nombre de points allant de 10 à 1. Et le projet qui obtiendra le plus grand nombre de points est classé premier.

*Plan de Développement Local de Koutoukro 1 2022 – 2032*

Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de création d'un terrain de football	40	13 <sup>ème</sup>	Loisir ; cultures & Sports
Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	Projet d'extension du lotissement	39	14 <sup>ème</sup>	Foncier
Réduction de la pauvreté	Projet de réhabilitation de vieilles plantations cacao	39	14 <sup>ème</sup> Ex	Agriculture
	Projet de dotation des producteurs en semence améliorée	33	15 <sup>ème</sup>	Agriculture
Préservation des ressources naturelles	Projet de reboisement de 15 ha de forêt	32	17 <sup>ème</sup>	Environnement
Réduction de la pauvreté	Projet d'organisation des commerçants	28	18 <sup>ème</sup>	Commerce
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'une pompe hydraulique pour l'école	27	19 <sup>ème</sup>	Education
	Projet de construction d'une cantine scolaire	12	20 <sup>ème</sup>	Education
	Projet de construction d'une clôture pour le centre de santé	0	21 <sup>ème</sup>	Santé & Hygiène

# **V • CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI- EVALUATION**

## 5.1. Diffusion du Plan de Développement Local

Les organes chargés de la diffusion et la vulgarisation du PDL sont le CDL<sup>5</sup>, la chefferie, la sous – préfecture et le Conseil régional.

En effet, dès l’approbation du PDL par les populations, les autorités administratives et les services déconcentrés, le document (PDL) doit aussitôt être présenté à l’ensemble de la communauté lors d’une réunion ou grande assemblée, au besoin ; le PDL doit être présenté aux acteurs économiques, partenaires, ONG, etc... afin d’avoir l’adhésion de tous dans sa phase de mise en œuvre.

Le village doit se doter d’une stratégie de communication afin d’informer tous les acteurs et d’assurer la participation active de tous à l’exécution du plan.

Pour assurer une très bonne diffusion et exécution du PDL, le CDL doit être représentatif, il doit être composé de toutes les couches de la communauté, des leaders clés pouvant faciliter la mobilisation des ressources, ou le recherche de financement, il doit surtout être dynamique.

Cependant, une des stratégies de communication, serait de faire passer des communiqués via les radios locales afin d’informer un large public de la mise en œuvre du PDL.

## 5.2. Dispositif de mise en œuvre

Le CDL est l’organe chargé de l’exécution du PDL ; il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL.

Le Comité Villageois de Développement (CDL) est compétent pour la coordination de toutes les actions de développement du village.

Pour mener à bien la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences, ces dernières seront renforcées (formation, appui fonctionnel).

Le CDL intervient à toutes les étapes de mise en œuvre du PDL : la programmation annuelle, le monitoring, le suivi évaluation, la mise en œuvre concertée de certains programmes impliquant les associations locales...

Néanmoins, pour plus d’efficacité dans la mise en œuvre du PDL et la dynamisation de la participation des populations, il importe de mettre en place un dispositif institutionnel où tous les acteurs stratégiques de développement du village, du département et de la région seront représentés. Ce dispositif, basé sur la concertation, sera le lieu d’échanges sur les tranches annuelles du PDL (évaluation des projets précédents mis en œuvre, définition des prochains, ...). Il permettra de confirmer les engagements des différents acteurs quant à son exécution et d’assurer une information ascendante et descendante des dirigeants vers les habitants sur l’état de mise en œuvre du PDL.

Le CDL doit donc se réunir aux côtés du Chef de village et son conseil, des représentants des services déconcentrés de l’Etat, de la société civile, des partenaires au développement intervenant dans le village, des opérateurs économiques et autres personnes ressources.

---

<sup>5</sup>Comité de Développement Local (CDL) : Entité créée à l’échelle village qui a pour objectif de mettre en œuvre les projets issus du PDL, il remplace le CEPDL après l’élaboration du PDL.

Dans les gros villages, le CDL peut s'appuyer sur les Conseils de quartiers, afin de faciliter le partage de l'information et avoir l'adhésion de tous les habitants du quartier.

Il est important de noter que les charges liées aux activités du dispositif de concertation composé de tous les acteurs de développement, doivent être inclus dans le budget global du PDL, il s'agit des coûts liés aux rencontres, aux transports des membres, aux visites terrains, etc...

### **5.3. Mobilisation des ressources**

La mobilisation des ressources financières tant propres qu'externes est la condition sine qua non de la réalisation des actions et mesures prévues par le PDL. Le village doit se doter alors d'une stratégie de mobilisation des ressources dont la mise en œuvre permettra de :

- ✓ renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation de recettes;
- ✓ renforcer la participation des acteurs privés ou associatifs au financement des activités;
- ✓ saisir et utiliser à bon escient les opportunités qu'offre l'Etat ;
- ✓ renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;
- ✓ faire recours à la coopération décentralisée ;
- ✓ rechercher dans un processus de communication très actif et attractif des partenaires à intéresser aux projets du PDL.

Pour ce faire, elle bénéficiera d'un renforcement de compétences sur plusieurs thématiques comme la mobilisation communautaire, le montage de projet, la vie associative, les recherches de financements, etc...

Toutes fois, la mobilisation des ressources financières doit être interne et externe.

Pour ce qui concerne le financement interne, l'outil clé de mobilisation reste les cotisations, c'est-à-dire les contributions volontaires des habitants et ressortissants du village ; cette contribution peut être physique (main d'œuvre, matériel, etc...) ou en numéraire.

Pour le financement externe, plusieurs structures et organisations (nationales et internationales) apportent des appuis financiers dans la réalisation de nombreuses actions de développement selon le domaine d'action identifié par le village.

Le tableau ci-dessous retrace les fonds (nationaux et internationaux) d'appui apportés par ces structures et organisations de développement.

**Tableau 26 : Panorama des guichets de financement**

Noms du Fonds	Objectifs	Types de financement
<b>National</b>		
Budget d'investissement du Conseil Régional		Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	Géré par le Conseil du Café-Cacao (CCC). Le FIMR permet de financer la réalisation d'infrastructures dans les domaines de l'entretien des pistes agricoles, de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise, de l'électrification solaire et de la sécurité en milieu rural	Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'entretien routier	Disponible à APROMAC, ce fond est destiné pour le reprofilage des routes villageoises.	Appuis techniques, apport en numéraires
<b>Internationale</b>		
Fonds Vert pour le Climat (GCF)	Promouvoir le changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résistantes au climat en fournissant un appui aux pays en développement pour : - limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre - s'adapter aux impacts du changement climatique	Subventions, prêt concessionnels, dette subordonnée, fonds et garanties
Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)	Mission unique : atténuer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Secteurs : Biodiversité, Produits chimiques et déchets, Changement climatique, Foresterie, Eaux internationales, Utilisation et dégradation des sols	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels. Existence d'un «Small Grants Programme» pour les acteurs non étatiques pour le financement, jusqu'à 50 000 US\$ pour des projets «à base communautaire»
Fonds pour l'Adaptation (AF)	Financer des projets concrets d'adaptation et des programmes pilotes pour réduire les effets négatifs du changement climatique	-Subventions de coopération Sud Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre ;
Fonds de développement de l'Union Européenne	Cadre d'investissement pour les subventions, les mélanges et les garanties pour lever des fonds privés, par l'intermédiaire du Fonds européen pour le développement durable Plus (FESD+) et de garantie pour l'action extérieure	-Subventions de coopération ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre ;
<b>Les bailleurs du développement</b>		
Agence Française de Développement (AFD)	Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Elle intervient dans les domaines suivants : Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance Un objectif central : 50% des projets du groupe AFD (Agence + Proparco) doivent avoir des co-bénéfices climat	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels.

<p><b>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)</b></p>	<p>La GIZ est l'agence allemande de coopération internationale pour le développement. Elle traite les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement économique rural</li> <li>• Conservation de la biodiversité</li> <li>• Environnement</li> <li>• Gouvernance des ressources</li> <li>• Énergies renouvelables et efficacité énergétique</li> <li>• Emploi et développement des affaires</li> <li>• Secteur de la sécurité</li> </ul>	<p>-Subventions de coopération Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre</p>
<p><b>Banque Mondiale</b></p>	<p>Nouveaux engagements pris à la faveur de son plan d'action climat 2021-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-50% dédié à l'adaptation ;</li> <li>-Privilégie la mobilisation du capital privé : marchés carbone, obligations vertes, etc. ;</li> <li>-Approche programmatique à travers les "Country Climate and Development Reports" (CCDRs)</li> </ul>	<p>-Subventions de coopération Sud Sud et Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre</p>

*Source : MPD*

Il est important de mentionner que, dans la mise en œuvre du PDL ou dans la recherche de financement, certaines situations peuvent constituer d'obstacles ou des risques pouvant compromettre la mise en œuvre efficace du PDL.

Il s'agit notamment de :

- ✓ la forte politisation du CDL
- ✓ le bicéphalisme
- ✓ la défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDL
- ✓ insuffisance de transfert des compétences aux collectivités territoriales par le gouvernement
- ✓ la non-tenu des réunions et des rencontres pour évaluer le PDL ;
- ✓ la non-production de rapports périodiques ;
- ✓ l'attentisme des acteurs ; -
- ✓ les rivalités politiques et conflits d'intérêts ;
- ✓ la non-application de textes réglementaires ;
- ✓ la sous-information ;
- ✓ le niveau limité de formation des responsables en charge du suivi ;
- ✓ L'absence de collaboration avec les structures politico-administratives et autres acteurs de développement
- ✓ la non programmation annuelle des projets.

Comme solutions pour remédier aux risques cités ci-dessus, une campagne de sensibilisation accrue des principaux acteurs devrait accompagner le processus de mise en œuvre du PDL.

#### **5.4.Mécanisme du Suivi – évaluation**

Il repose sur un rapportage systématique trimestriel des progrès et éventuellement des difficultés dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes de la mise en œuvre du PDL. Il est basé sur un système de mesure de performances des projets / programmes, du CDL et du conseil de village, défini par les indicateurs objectivement vérifiables formulés lors de l'élaboration du PDL et des programmes annuels. Ces derniers visent à atteindre les Orientations nationales ; régionales ; et les Objectifs de Développement Durable.

Le village associe, à l'élaboration tant des outils qu'aux activités de suivi-évaluation, les services préfectoraux, le conseil régional, les partenaires de développement et les services techniques compétents. L'affinement du processus de suivi-évaluation en début d'exécution permettra le partage des tâches entre les acteurs concernés.

Par définition, le suivi est un processus continu de collecte et de traitement de données sur tous les aspects de la mise en œuvre du PDL.

Cette observation continue et critique (résultats, calendriers et coûts) de l'exécution des différentes activités du PDL, est aussi assurée en partie par le dispositif participatif mis en place, dispositif composé par les membres des CDL, des services préfectoraux, du conseil régional, des partenaires de développement, et des services techniques compétents.

Toutefois, les membres du conseil de quartier participent à la collecte de données, permettant ainsi d'assurer un suivi de proximité. Ces données sont capitalisées par trimestre, par le CDL.

La partie plus technique est assurée par le CDL, il s'agit du suivi financier permettant de veiller à la mise en place des différents financements, l'analyse des écarts entre actions planifiées et réalisées.

Le bilan annuel a pour objectif d'évaluer le plan annuel, d'analyser les écarts, de décider des mesures de correction ou de report et de faire le point financier. Ainsi, le dispositif en charge du suivi-évaluation s'appuie sur les évaluations des trois (03) premiers trimestres.

L'évaluation est réalisée avec un outil spécifique et sanctionnée par une note explicative des tendances.

Ce bilan est restitué par les techniciens du CDL, pour amendement et formulation de propositions d'ajustement. Le bilan et les propositions du CDL sont restitués au Conseil Villageois pour prise de décisions, qui seront notamment les bases de la planification de l'année suivante. Par ailleurs, il est nécessaire de travailler à la prise des coordonnées géographiques des ouvrages, des équipements, des ressources naturelles et autres potentialités économiques. Une évaluation à mi-parcours doit être organisée. Ses enjeux sont importants quant à l'exécution du PDL ; il peut être question de le redimensionner, de reformuler les objectifs fixés, d'opérer un tournant pour la réussite du plan. Pour ce faire, une analyse extérieure sera faite avec l'association des différents organes de concertation et aux services préfectoraux compétents. Une évaluation finale fera le point de la formulation des objectifs en fonction du contexte (sa pertinence), de l'atteinte des objectifs des différents programmes (son efficacité) et des changements obtenus au terme de la mise en œuvre du PDL (ses effets). Il peut s'agir d'une auto-évaluation, orchestrée par le CDL sur la base des bilans annuels.

## **Conclusion**

Le Plan de Développement Local, bien que cofinancé par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), avec l'appui technique de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement, appartient avant tout au village de Nyan. Par conséquent, il incombe à ce dernier de mobiliser toutes les ressources nécessaires à son adoption, sa diffusion, sa mise en œuvre et sa réussite, car il a été élaboré de manière participative et inclusive, avec la contribution de toutes les couches de la population.

Le PDL représente un outil précieux pour les acteurs du village, car il offre une meilleure visibilité des investissements requis pour améliorer les conditions de vie de toutes les communautés résidant dans le village.

Les actions programmées dans le PDL doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de leurs efficacités et d'y apporter les mesures correctives nécessaires

Cependant, en vue d'aider le CDL à relever les défis et d'assurer le bien-être de toutes les couches de la population, il est recommandé :

- ✓ d'élaborer et de mettre, au début de chaque année, le plan annuel villageois à la disposition de tous les acteurs du village ;
- ✓ laisser les considérations partisans dans la mise en œuvre du PDL, de prendre suffisamment du recul et de se mettre résolument au travail ;
- ✓ d'organiser chaque année une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel du village et les résultats de l'année précédente.

## Annexe 1 : Plans annuels et quinquennaux des 10 projets prioritaires

**Tableau 27 :** Plan Quinquenal/Annuel des projets prioritaires du Village

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité								
Projet 1 : Projet de construction de deux (02) logements du personnel soignant								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Deux (02) logements d'enseignants sont construits et habités	Informer et sensibiliser la population	CDL / COGES / Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / COGES / Chefferie						
	Choisir le site pour le projet	CDL / Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / COGES						
	Construction des logements	Entrepreneur						12 000 000
	Suivi des travaux	CDL / COGES						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/ Chefferie						

**Source :** Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité														
Projet 2 : Projet d'équipement de l'école en 80 table-bancs														
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel											Budget Frs CFA
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	
L'école dispose de 80 table-bancs neufs	Informer et sensibiliser la population	CDL / Chefferie / COGES												
	Mobiliser les ressources	CDL / Chefferie / COGES												
	Identifier un menuisier	CDL / Chefferie												
	Confection des table-bancs	Menuisier												1 200 000
	Suivi des travaux	CDL / COGES												
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL												

**Source :** Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité								
Projet 3 : Projet d'achèvement du foyer des jeunes								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Le village dispose d'un foyer de jeune moderne et fonctionnel	Informer et sensibiliser la population	CDL/Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL/Chefferie						
	Apporter un appui conseil	CR						
	Achevement du foyer des jeunes	Entrepreneur						25 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Chefferie						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité								
Projet 4 : Projet de réhabilitation de huit (08) salles de classe								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	
L'école dispose de huit (08) salles de classes fonctionnelles	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/COGES						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/COGES						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/COGES						
	Réhabiliter les salles	Entrepreneur						3 200 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité								
Projet 5 : Projet de construction d'une pompe hydraulique au niveau du centre de santé								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Le centre de santé dispose d'une PHV pour le bien être du personnel soignant et des patients	Informier et sensibiliser la population	CDL / Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / CR						
	Apporter un appui conseil	DR Hydraulique						
	Construction de la PHV	Entrepreneur						12 000 000
	Suivi des travaux	CDL						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 2: Réduction de la pauvreté								
Projet 6 : Projet de création d'une coopérative agricole								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	
Le village dispose d'une coopérative qui regroupe l'ensemble des producteurs de cacao du village et est fonctionnel	Informier et sensibiliser la population	CDL /Chefferie						
	Identifier les coopérants	CDL /Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL/Chefferie						
	Identifier le siege	Coopérants/CDL						
	Mettre en place le conseil d'administration	CDL						
	Etablir les documents administratifs et lancer les activités	CDL						10 000 000
	Appui Conseil	DR Agriculture						
	Suivi	CDL						
	Réception des documents	CDL						

Source : Atelier de planification septembre 20

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité								
Projet 7: Projet de construction de trois (03) logements pour le personnel enseignant								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Le personnel enseignant dispose de (03) logements fonctionnels	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle						
	Choisir le site pour le projet	CDL / Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	IEP						
	Construction des logements	Entrepreneur						18 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 2 : Réduction de la pauvreté								
Projet 8 : Projet de construction d'un marché moderne								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	
Le village dispose d'un marché fonctionnel et les activités commerciales sont développées dans le village	Informer et sensibiliser la population	CDL /Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Chefferie						
	Identifier le site du projet	CDL / Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL /CR						
	Apporter un appui conseil	CR						
	Construction du Marché	Entrepreneur						15 000 000
	Suivi des travaux	CDL						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/Chefferie						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 2 : Réduction de la pauvreté								
Projet 9 : Projet de formation des jeunes en techniques d'élevage moderne								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Les jeunes maîtrisent les techniques en élevage moderne	Informer et sensibiliser la population	CDL / Chefferie						
	Identifier les jeunes	CDL						
	Mobiliser les ressources	CDL						
	Choisir le cabinet / Structure	CDL / AEJ						
	Apporter un appui conseil	ANADER/AEJ						
	Formation des jeunes	Entrepreneur						1 000 000
	Suivi de l'activité	CDL / Mutuelle						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité								
Projet 10 : Projet de dotation du centre de santé en ambulance								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget Frs CFA
			Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	
Le centre de santé dispose d'une ambulance pour évacuer les cas difficiles	Informer et sensibiliser la population	CDL / Chefferie/COGES						
	Mobiliser les ressources	CDL /COGES /Chefferie/CR						
	Choisir le fournisseur	CDL / COGES/Chefferie/CR						
	Apporter un appui conseil	District sanitaire/CR						
	Achat de ambulance	CDL/Chefferie/COGES/CR						40 000 000
	Reception de ambulance	CDL / Chefferie/COGES						

## Annexe 2 : Lettre d'approbation du sous-préfet et bureau CEPDL

REGION DE LA ME

DEPARTEMENT D'ALEPE

SOUS-PREFECTURE D'ALLOSSO

N° 33 /SP-ALSO

**Objet : Suite à votre demande  
D'approbation d'élaboration  
Du Plan de Développement**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

Allosso, le 26 avril 2022

LE SOUS-PREFET

A

Monsieur le Chef du village  
de KOUTOUKRO 1

Comme suite à votre demande en date du 07 avril 2022, sollicitant mon approbation et mon appui à l'élaboration du Plan de Développement local (PDL) du village de KOUTOUKRO 1, dans le cadre de l'exécution des activités initiées par le Projet PRM2 DE LA ME,

J'ai l'honneur de vous donner mon accord pour l'élaboration dudit plan.

En effet, ce projet qui est une occasion pour booster le développement du village de KOUTOUKRO1, bénéficiera toujours de mon soutien et mon appui dans toutes les activités qui seront entreprises.

Je me tiens donc à votre disposition pour toute autre sollicitation dans le cadre de l'avancement des activités de ce projet dans votre localité.

### Ampliations

- Mer le Préfet pour cpt rendu
- Chef de Projet pour info



**BÈHE née GUEI DOUEGNINON Suzanne**  
Sous-préfet Grade II

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE DU MEMBRE	TITRE	CONTACTS
01	Agnangbe Gbocho	Chef du village	Président	0575130084
02	Yapo Firmin	Président des jeunes	Secrétaire	0504930763
03	Kassi Asse	Représentant de la chefferie	membre	0506810656
04	Koffi Adjoba Justine	Représentante des femmes	Membre	0152010052
05	Djira Alassane	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Musulman)	0556121540
06	Koko Kassi Paul	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Chrétien)	0595534243
07	Dongo Jacques	Représentant des communautés allochtones	Membre	0103735876
08	Ogoua Adeline	Représentant des communautés allochtones	Membre	0101990851
09	Nikiema Simon	Représentant CEDEAO	Membre	0103907195
10	Sontié Kokotoumou	Représentant CEDEAO	Membre	0594339267
11	Kacou Kacou Eugène	Représentant Sous-préfecture	Membre	0777315969
12	Loukou Benjamin	Représentant MPD	Membre	0708019682
13	Mickael Issac Kouadio	Représentant MPD	Membre	0709770161
14		Représentant MINADER	Membre	
15		Représentant CR	Membre	
16		Représentant OSC	Membre	
17		Représentant OSC	Membre	
18	Kouao Bosson Yves	Représentant COGES santé	Membre	0566184270
19	Amon Andre	Représentant COGES école	Membre	0565609777
20	Adou Stéphane	Représentant	Membre	0506043082

### Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

- ✓ **Objectif 1** : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- ✓ **Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- ✓ **Objectif 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- ✓ **Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- ✓ **Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- ✓ **Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;

- ✓ **Objectif 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- ✓ **Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ✓ **Objectif 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ✓ **Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- ✓ **Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ✓ **Objectif 12** : Établir des modes de consommation et de production durables ;
- ✓ **Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ✓ **Objectif 14** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- ✓ **Objectif 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- ✓ **Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- ✓ **Objectif 17** : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

**Annexe 4 : Photo de validation finale du PDL**

